

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2119 - 13 mars 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Se préparer
pour le 19 mars
et pour la suite...**



indispensable !

**Les luttes des travailleurs
aux Antilles et à la Réunion**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Pour le Vatican, l'avortement est encore pire que le viol
- Industrie : la production chute, les profits se maintiennent
- p. 5 ■ Sortie du film *Welcome*, sur la vie des sans-papiers à Calais
- La lutte pour les droits des femmes
- p. 6 ■ Fin de la trêve hivernale, début des expulsions
- Des collégiens tabassés par des CRS
- Rachat de Fortis par la BNP
- p. 7 ■ Accident à la sortie du Stade de France
- À propos de l'explosion d'une conduite de gaz à Mulhouse
- Grève dans les universités

Travailleurs en lutte

- p. 8 ■ Quand le lobby colonial crie au racisme
- Le protocole d'accord en Guadeloupe
- p. 9 ■ Négociations à la Martinique
- p. 10 ■ En Martinique, les gros patrons békés paniqués face à la foule
- Manifestation pour les salaires et la baisse des prix à l'île de la Réunion

Dans le monde

- p. 11 ■ États-Unis, quatrième sauvetage de l'assureur AIG
- Le plan de sauvetage des emprunts immobiliers
- p. 12 ■ Soudan : hypocrisie et rivalités des grandes puissances
- Sénégal : des moyens pour le biocarburant mais pas pour la production vivrière
- p. 16 ■ Grande-Bretagne : face à la crise, la fuite en avant du gouvernement travailliste
- Irlande du Nord : les attentants nationalistes

Dans les entreprises

- p. 13 ■ Contre la fermeture de Continental Clairoux (Oise)
- Pfizer - Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire)
- p. 14 ■ MA - France (ex-Magnetton) - Aulnay-sous-Bois (93)
- STPM - Mantes-la-Jolie (Yvelines)
- ISS Eybens (région grenobloise)
- p. 15 ■ Faurecia - Auchel (Pas-de-Calais)
- Deutsch - Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)
- Caisses d'allocations familiales

Réunions publiques de Lutte Ouvrière avec **Nathalie Arthaud** et la participation d'**Arlette Laguiller** *Face à la faillite du capitalisme* *Actualité du communisme*

Nantes

Vendredi 13 mars
à 20 h 30
Salle de la Manu
10b, bd de Stalingrad
Arrêt Manufacture - ligne A

Nancy

Dimanche 15 mars
à 16 h
Palais des Congrès
Rue du Grand-Rabbin-
Haguenauer

Grenoble

Mardi 17 mars
à 18 h 30
Espace Saint-Martin
93, cours Berriat
Arrêt des trams A et B :
Saint-Bruno

Lyon

Mercredi 18 mars à 20 h
Mairie du 6^e
Salle Victor-Hugo
33, rue Bossuet - M^o
Masséna

Dijon

Vendredi 20 mars
à 20 h
Salle du Clos Vougeot
Palais des Congrès

Marseille

Mardi 24 mars
à 19 h 30
Château des Fleurs
16, bd Michelet -
Marseille 8^e
M^o Rond Point du Prado

Clermont-Ferrand

Vendredi 27 mars
à 20 h
Maison du Peuple -
Place de la Liberté

Reims

Mercredi 1^{er} avril
à 20 h 30
Salle François-Mauriac
Avenue François-Mauriac
(Quartier Croix-Rouge)

30 et 31 mai, 1^{er} juin

La Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La prochaine Fête nationale de Lutte Ouvrière se déroulera les samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin prochains, durant le week-end de la Pentecôte, redevenu finalement un long week-end.

Chacun pourra profiter du parc de 13 hectares où se déroule chaque année cette fête, à Presles, dans le Val-d'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris.

L'arboretum aménagé l'an dernier, qui présentait une centaine d'espèces d'arbres, a encore été amélioré. Un parcours botanique permettra de le visiter. C'est l'un des centres d'attraction de la Fête, avec la Cité des Sciences qui réunit expositions et animations sur divers aspects de la science, le

Parcours dans les arbres ou le Village médiéval.

Mais la Fête de Lutte Ouvrière c'est également plus de deux cents stands permettant de se restaurer ou de s'amuser, des spectacles ininterrompus sur plusieurs scènes ou dans les allées, des projections de films en permanence, des librairies, des débats sur de multiples sujets animés par des personna-

lités, des expositions et des forums politiques présentés par Lutte Ouvrière ou par d'autres organisations politiques présentes sur la Fête.

Et vous verrez, même en restant trois jours, il est difficile de tout voir ou de tout faire !

Alors réservez ce week-end des 30-31 mai et 1^{er} juin pour venir (ou revenir) à la Fête de Lutte Ouvrière !

Commandez vite votre carte !

Jusqu'au 23 avril, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 10 euros.

Vous pouvez vous les procurer :

- soit auprès de nos camarades

- soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233

75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes demandées, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco.

À la télé

Samedi 14 mars sur Canal Plus, à 19 h 05 : Arlette Laguiller sera l'invitée principale de Thierry Ardisson dans *Salut les Terriens*.

Fête régionale de Lutte Ouvrière

Samedi 21 mars à partir de 16 heures

La Roselière (halle polyvalente)

Montbéliard

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20. Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia
www.audiovideo-lo.org

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 9 mars



Se préparer pour le 19 mars... et pour la suite indispensable

« *On va s'en sortir* », vient d'assurer la présidente du Medef Laurence Parisot en parlant de la crise. Mais, qui est ce « on » ? S'il s'agit du patronat, elle a toutes les raisons d'être optimiste. L'État fait tout ce qu'il faut pour cela. Mais quels sont les travailleurs qui pourraient partager cet optimisme ? Sûrement pas ceux qui sont déjà mis à la porte de leur entreprise et qui, en perdant leur salaire, ont perdu leur unique moyen d'existence. Pas plus ceux qui sont menacés de licenciement, la quasi-totalité des salariés !

Les grands patrons ont des raisons d'être optimistes. Ceux des plus grandes entreprises en premier lieu, celles du CAC 40. Avec 95 milliards de profit, 2008 a été, malgré la crise, une bonne année. Pour beaucoup d'entre elles, non seulement la crise n'est pas une catastrophe, mais c'est une opportunité d'absorber d'autres entreprises plus vulnérables.

Quant aux autres, les banques qui sont en difficulté du fait de leurs propres spéculations, ou l'automobile, du fait que son marché s'écroule car les consommateurs des classes populaires n'ont pas de quoi se payer un véhicule, elles n'ont pas à s'en faire. Elles n'ont même pas à tendre la sébile pour que l'État vienne à leur rescousse.

Mais que les grandes entreprises s'en sortent malgré la crise ne signifie certainement pas que leurs travailleurs s'en sortent. C'est même l'inverse. Pour permettre aux grandes entreprises de s'en sortir, le grand patronat et le gouvernement sont en parfait accord pour prendre sur les classes populaires. Les aides de l'État aux entreprises sont accordées au détriment d'autres postes du budget. Plus d'argent pour les entreprises, c'est nécessairement moins d'argent pour les hôpitaux, pour les écoles, pour les transports, pour la protection sociale, pour les services publics utiles à tous.

Et en quoi les travailleurs devraient-ils se réjouir qu'une entreprise garde ses profits, si c'est en diminuant la masse salariale par le blocage des salaires, la diminution de ses effectifs ou le chômage partiel ?

La présidente du Medef ne sait pas plus que quiconque quelle sera l'évolution ultérieure de la crise.

Ni plus ni moins que Fillon qui, au contraire, affirme : « *La crise sera une crise longue, ce sera une crise dure.* » Le problème des travailleurs n'est pas de spéculer sur la durée de la crise d'une économie imprévisible même pour ses profiteurs. Il est d'empêcher que la classe capitaliste et le gouvernement n'en fassent payer le prix aux classes populaires.

Il faut empêcher le patronat de compenser le recul de ses marchés par les licenciements. Il n'y a aucune raison, à part l'intérêt de classe de la bourgeoisie, qu'une entreprise qui vend moins licencie une partie de ses travailleurs. Ce n'est pas aux travailleurs, à leurs salaires, à leur emploi, c'est-à-dire à leur droit à la vie, de servir de « variable d'ajustement » par rapport aux fluctuations du marché. Il faut imposer la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Et pour financer cela, il faut prendre sur les profits présents ou passés. C'est là encore qu'on peut trouver l'argent pour les augmentations de salaire indispensables.

C'est impossible en période de crise, répètent tous les commentateurs dévoués aux riches. Mais ce n'est impossible que si l'on décrète qu'il ne faut toucher ni aux profits ni aux dividendes des actionnaires.

La classe capitaliste ne cédera pas de son plein gré. Il n'y a qu'à voir comment les patrons de Guadeloupe et de Martinique se battent bec et ongles pour éviter de payer les 200 euros d'augmentation revendiqués par la grève générale. Si, en Martinique, la grève continue car l'accord n'a pas été obtenu, en Guadeloupe, elle continue pour en imposer l'application.

Ce qui se passe aux Antilles ne peut pas se faire ici, affirment les bonnes âmes. Mais, ici aussi, en métropole, les seules fois où les travailleurs ont fait reculer le patronat et le gouvernement, c'est lorsqu'ils se sont lancés en grève générale, en 1936 et en 1968.

Alors, il faut, bien sûr, tout faire pour que la journée de grève et de manifestations du 19 mars, appelée par les syndicats, soit un succès. Mais il est plus important encore qu'elle soit suivie par d'autres journées de mobilisation jusqu'à ce qu'elles confluent dans la grève générale jusqu'à satisfaction.

Arlette LAGUILLER

Total accroît ses bénéfices... et le chômage

Total vient d'annoncer 555 suppressions d'emplois – 306 dans la pétrochimie et 249 dans le raffinage – dans le même moment où il déclare près de 14 milliards d'euros de profits en 2008, ce qui représente un record pour une entreprise française.

La raffinerie de Gonfreville, en Seine-Maritime, est particulièrement touchée avec 268

suppressions d'emplois sur 1 600 salariés.

Cette décision scandaleuse de licencier des centaines de travailleurs tout en faisant des profits records a soulevé un tollé général, le secrétaire d'État à l'Emploi se sentant même obligé d'afficher une indignation hypocrite en déclarant que cette décision lui « reste en travers de la gorge ».

Mais bien sûr l'État n'envisage aucune mesure pour contraindre Total à renoncer à cette décision.

Pour se justifier, Total explique sans gêne que ce seraient des « départs volontaires à la retraite ». Mais même si, parmi les salariés de Total, il n'y avait que des départs volontaires, cette décision entraînera des centaines

de licenciements chez les sous-traitants du groupe. Et de toute façon ce sont là des emplois en moins que ne pourront avoir ceux qui entrent sur le marché du travail.

Total parle même d'une « erreur de communication ». Mais ceux avec qui Total ne fait pas d'erreur, ce sont les actionnaires du groupe qui

ont touché cette année 6,16 milliards de dividendes, en augmentation de 10 % par rapport à 2007.

Il faut interdire les licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices, et les travailleurs doivent contrôler l'usage que font les grandes entreprises des masses d'argent qu'elles accumulent.

Cédric DUVAL

• Le Moyen Âge en plein XXI^e siècle

Pour le Vatican

« L'avortement est encore pire que le viol »...

L'a-t-il fait exprès ? En tout cas, c'est à la veille de la Journée internationale de la Femme que le Vatican a volé au secours de l'archevêque de Recife, au Brésil, qui venait d'excommunier une fillette de 9 ans. Cela parce qu'elle venait d'avorter. Dans la foulée, sa mère et toute l'équipe médicale ayant rendu possible cette interruption de grossesse ont également été excommuniées.

Cela semble fou, même s'il paraît que le droit canon (le droit ecclésiastique catholique) prévoit une excommunication automatique en pareilles circonstances. La décision de l'archevêque, soutenu publiquement par Rome, a provoqué la stupeur et l'indignation, y compris parmi de nombreux catholiques. Et c'est tant mieux !

Cette fillette avait été violée par son beau-père. Enceinte de jumeaux, elle risquait de ne pas survivre à ce drame. « *C'est triste, mais il faut toujours sauver la vie* » a osé déclarer le cardinal Re, préfet de la Congrégation pour les évêques et responsable de la Commission pontificale pour l'Amérique latine. Sauver la vie ? Celle de deux fœtus, dont rien ne dit qu'ils seraient

allés à terme en pareil cas, mais tant pis pour la vie de la gamine ! Car même si elle était devenue mère à la suite de viols répétés depuis l'âge de six ans, si elle avait pu survivre à pareil accouchement, de toute façon sa vie aurait été fichue.

D'ailleurs, qui peut imaginer sous quels auspices va se poursuivre une vie piétinée de telle façon. Mais, pour l'archevêque de Recife, que rien n'arrête puisqu'il dit vouloir poursuivre la mère pour homicide, « *L'avortement est encore pire que le viol* ». Et cet individu d'en rajouter dans l'ignominie, quand il déclare, cité par le quotidien catholique *La Croix* :

« *Certes ce qu'il [le beau-père violeur] a fait est horrible, mais il y a tant de péchés graves, et le plus grave est l'élimination d'une vie innocente* », ajoutant avoir noté que le beau-père violeur « *était contre l'avortement* ».

Faut-il en conclure que la morale – du moins celle pro-

fessée par l'archevêque, et confirmée par le Vatican – est sauve ? En tout cas, si l'Église tenait à ce que nul n'ignore qu'elle défend les valeurs les plus rétrogrades, elle ne s'y prendrait pas autrement.

Pierre LAFFITTE

• Industrie

La production chute les profits se maintiennent

Dans la zone euro, c'est-à-dire les seize États sur les vingt-sept de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie commune, selon l'institut Eurostat, la production industrielle a chuté de 2,6 % en décembre 2008 par rapport au mois précédent. Le recul s'établit à 5,1 % pour le quatrième trimestre par rapport au trimestre précédent. Pour la France, le recul est de 1,8 % en décembre par rapport au mois précédent, et de 10,7 % par rapport au même mois de l'année précédente. Mais pour l'Espagne, par exemple, la baisse serait de 19,6 % en décembre 2008 par rapport à décembre 2007. Pour l'année 2009, le gouvernement français prévoit une récession de 1 %, et

la Commission européenne de 1,9 %.

Ce recul de la production industrielle s'accompagne d'un recul de l'emploi industriel. 40 000 emplois industriels directs avaient été supprimés en 2007, dont 16 000 seulement avaient été compensés par des emplois intérimaires. Ce mouvement s'est poursuivi, avec en particulier des coupes claires dans l'intérim au cours de la deuxième partie de l'année. Rien d'étonnant à ce que le chômage ne cesse de croître.

Pourtant, si les groupes industriels ont réduit la production et surtout l'emploi, leurs profits sont restés énormes, du fait de la diminution de la masse salariale, ou plutôt du nombre de salariés employés, qui a

diminué nettement plus que la production, grâce aussi au maintien voire à la hausse des prix. Les quarante entreprises du CAC 40 ont, en 2008, dégagé pas moins de 85 milliards de profits. Le record de 100 milliards en 2007 n'a pas été égalé. Mais les plus gros groupes industriels, comme Total, ArcelorMittal, ou Sanofi Aventis, ont égalé ou dépassé leur propre record.

Les pertes d'emplois et les baisses de salaires plongent la classe ouvrière dans la misère. Pour maintenir l'emploi et augmenter les salaires, il faut prendre sur ces milliards de profits.

Vincent GELAS

• Baisse d'impôts

La force de l'habitude

Le gouvernement a fait grand bruit de sa mesure de baisse d'impôts pour les contribuables de la première tranche d'imposition (5,5 %), au nom de la défense du pouvoir d'achat. Mais cette mesure laisse déjà de côté tous les non-imposables, dont le pouvoir d'achat est en chute libre ; et elle est d'une équité très relative, puisqu'un couple avec trois enfants et 50 000 euros de revenus annuels aura une réduction d'impôts de 792 euros et un

couple avec deux enfants et 30 000 euros de revenus n'aura droit qu'à 231 euros de réduction.

Mais plus grave, les contribuables fortunés ayant réussi, grâce à diverses niches fiscales (investissement dans les œuvres d'art, les monuments historiques...) à réduire leur revenu imposable, se retrouvent si peu imposés qu'ils allaient être dispensés eux aussi du paiement des deux tiers provisionnels à venir.

Le gouvernement a fini par s'en rendre compte et le rapporteur UMP de la commission des finances a proposé un amendement pour exclure ces grosses fortunes du nouveau dispositif.

Point trop n'en faut, mais il est significatif que, dans les dispositifs du gouvernement, lorsqu'un geste est fait vis-à-vis des plus pauvres, les plus riches sont souvent là pour en profiter eux aussi.

Sylvie MARÉCHAL

Réunions publiques Lutte Ouvrière Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Vendredi 13 mars

Tarbes
à 20 h

Salle Brauhauban
47, rue Brauhauban
avec Sandra TORREMOCHA
et François MEUNIER

Saint-Quentin (Aisne)
à 18 h

Salle Paringault
rue du Président-John-Kennedy
avec Anne ZANDITENAS

Jeudi 18 mars

Rouen
à 20 h

Halle aux Toiles
avec Pascal LE MANACH
et Gisèle LAPEYRE

Vendredi 20 mars

Strasbourg
à 20 h

Maison des associations
Place des Orphelins

Bourges
à 20 h 30

Moulin de la Voiselle
avec Régis ROBIN

La Rochelle
à 20 h

Salle Amos Barbot
37, rue du Collège
avec Antoine COLIN

Amiens
à 19 h

Salle La Bretesque
1, Grande-Rue-Veillère
avec Anne ZANDITENAS

Colomiers
(Haute-Garonne)
à 20 h 30

Salle n° 5 Espace associatif

Place du Cantal
avec Sandra TORREMOCHA et
Michèle PUEL

Samedi 21 mars

Angoulême
à 15 h

MJC de la Grande Garenne
rue Pierre-Aumaire
avec Jean-Pierre COURTOIS

Jeudi 26 mars

Troyes
à 18 h 30

Amphithéâtre
de l'Hôtel du Petit-Louvre
avec Pierre BISSEY

Vendredi 27 mars

à Muret
(Haute-Garonne)
à 20 h 30

Salle Clément-Ader
(parking de la Sécurité sociale)
avec Sandra TORREMOCHA

Samedi 28 mars

Perpignan
à 19 h

Salle des Libertés
3, rue Edmond-Bartissol
avec Sandra TORREMOCHA et
Liberto PLANA

Nevers
à 16 h 30

Bourse de Travail
avec Geneviève LEMOINE

Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis)
à 18 heures

Bourse de Travail - Rue Génin
Métro Porte de Paris
avec Jean-Pierre Mercier

Argenteuil (Val-d'Oise) Réunion publique

Vendredi 13 mars 2009 à 19 heures

Avec : **Jean-Pierre Mercier** (ouvrier de l'automobile), qui conduira la liste Lutte Ouvrière aux élections européennes de juin 2009 pour la région Ile-de-France, Dominique Mariette, Patrice Crunil et Michel Breton.

Complexe Jean-Vilar - 9, boulevard Héloïse

La réunion publique sera suivie d'un banquet des Amis de Lutte Ouvrière à 20 heures (sur réservation uniquement : 06 99 49 98 64)

• Sortie du film *Welcome*

La politique xénophobe du gouvernement sur grand écran

Le film *Welcome* de Philippe Lioret raconte l'histoire dramatique d'un jeune Kurde prêt à tout pour rejoindre sa fiancée à Londres, aidé par un maître-nageur.

Ce film montre la situation effroyable que vivent des centaines de réfugiés essayant, depuis Calais, de traverser le détroit de la Manche et l'aide humanitaire que des bénévoles tentent de leur apporter. C'est cela qui gêne le gouvernement.

Aussi, suite aux déclarations du réalisateur et de l'acteur Vincent Lindon, exprimant leur colère contre les rafles dont ils ont été témoins et leur indignation sur l'existence de lois condamnant tout geste de solidarité, Éric Besson, le ministre de l'Immigration, prétendant que la loi n'est là que pour lutter contre les filières mafieuses, a déclaré : « *Sugérer que la police française c'est la police de Vichy, que les Afghans sont traqués, qu'ils sont l'objet de rafles, etc., c'est insupportable.* »

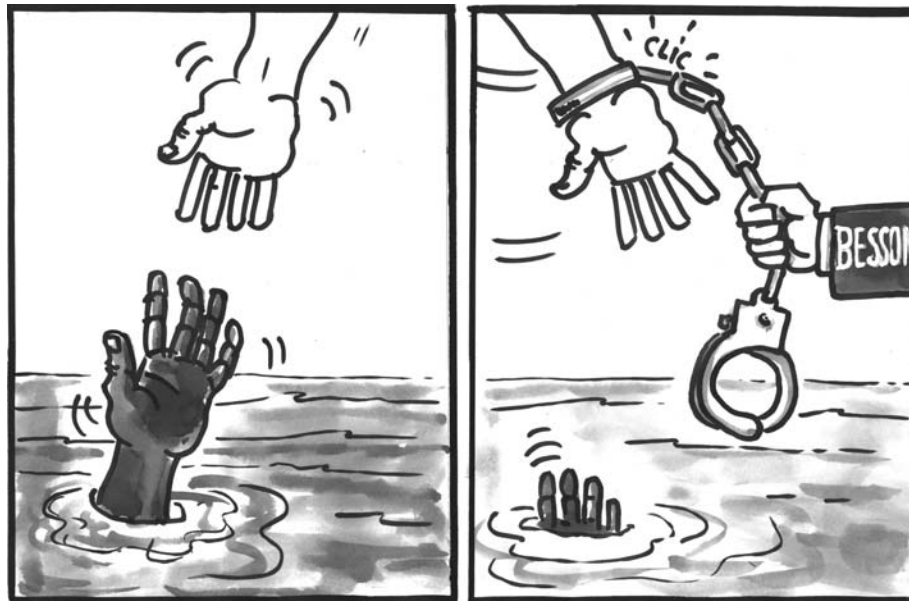
C'est pourtant là la vérité.

Des compagnies de CRS traquent et raflent jour et nuit les immigrants qui se cachent dans les bois et les fourrés pour tenter de les renvoyer en Irak ou au Soudan. Des préfets interdisent l'organisation de tous services d'assistances, d'hygiène et de soins. Le nouveau code sur le séjour des étrangers, établi en 2005 reprend des ordonnances datant de 1945 et menace de punir dans son article L 622-1 : « *d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 euros, toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers, d'un étranger en France* ». Cet article vise précisément les personnes qui, par compassion, aident un exilé. Et contrairement à ce que soutient Besson, ce sont d'autres articles qui prévoient la répression des filières mafieuses.

Dernièrement, dans le Pas-de-Calais, trois personnes solidaires des exilés ont été arrêtées et interrogées par la police aux frontières sur commission

rogatoire d'un juge d'instruction. L'une d'elles, près de Béthune, a été interpellée à son domicile, qui a été perquisitionné. Elle a été placée dix heures en garde à vue. La police lui a reproché de fournir de la nourriture et de recharger les téléphones portables d'une vingtaine d'Érythréens qui se cachent dans une forêt proche de son domicile.

Toujours dans le Pas-de-Calais, Jean-Claude Lenoir, de l'association Salam, de Calais, doit comparaître au tribunal de grande instance de Boulogne le 18 mars pour des prétendus outrages à l'encontre de CRS. Ces mesures et poursuites judiciaires visent à criminaliser et intimider les bénévoles qui aident des sans-papiers. Cette loi réprimant la solidarité a déjà été appliquée, en particulier envers des pas-



sagers d'avions protestant contre des expulsions forcées, les condamnant à de fortes amendes et des peines de prisons avec sursis.

Lors de sa prise de fonction au ministère de l'Immigration, Besson était venu dans le Calais pour affirmer qu'il y poursuivrait la chasse aux réfugiés, mais aussi pour recevoir les associations humanitaires, et de déclarer la main sur le

cœur : « *Elles ont raison d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur des situations individuelles dramatiques.* »

Aussi, on comprend maintenant sa hargne. Il en veut aux auteurs de *Welcome*, car c'est sur grand écran, que ce film illustre ses mensonges et la politique xénophobe et inhumaine dont il est le représentant au gouvernement.

Louis BASTILLE

• La lutte pour les droits des femmes

Toujours une nécessité

La journée de lutte internationale des droits des femmes, le 8 mars, a souligné une fois de plus l'inégalité, voire l'oppression subie par les femmes, y compris dans les pays où il existe un semblant d'égalité juridique.

En France, comme dans d'autres pays dits développés, les violences conjugales existent : une femme décède tous les trois jours.

En matière de contraception et d'interruption volontaire de grossesse, les droits inscrits dans la loi sont loin d'être toujours respectés. Il était même

prévu dans le budget de l'État pour 2009, une diminution de 42 %, du montant affecté au conseil conjugal et familial. Cela signifiait une remise en cause de l'information et de la prévention concernant la contraception, la fécondité, la sexualité, organisées par les associations du Planning familial. Mais face aux protestations, le ministre du Travail Hortefeux a promis le maintien des crédits jusqu'en 2011, ce qui reste à vérifier.

Dans le domaine économique, les inégalités flagrantes se perpétuent. À qualification et à ancienneté équivalentes, les femmes ont les postes les plus mal payés. Il en résulte un écart de 16 % par rapport au salaire

horaire moyen des hommes. En réalité, le fossé est encore plus important : 27 % si l'on prend en compte le salaire mensuel, car les femmes occupent les quatre cinquièmes des emplois à temps partiel, et bien souvent il ne s'agit pas d'un choix. Quant aux retraites, elles sont en moyenne de 38 % inférieures à celles des hommes !

Le chômage touche plus encore les femmes que les hommes (8,5 % contre 7,4 % selon les chiffres officiels).

Sur le plan politique, la loi impose pour les élections municipales des listes composées alternativement de candidats de chaque sexe dans les communes de plus de 3 500 habitants. Mais

dans les communes plus petites, non concernées par les lois sur la parité, seulement 32,2 % des conseillers municipaux sont des femmes. Et pour l'ensemble des communes, 13,8 % des maires sont des femmes.

Ces chiffres ont été cités lors de la journée du 8 mars parainée comme chaque année par le gouvernement français et par l'Unesco. Au-delà du constat, il appartient au mouvement ouvrier de poursuivre les objectifs affirmés par l'Internationale Socialiste lors de sa fondation en 1898. « *L'émancipation de la femme comme celle de tout le genre humain sera en définitive l'œuvre de l'émancipation du travail par rapport au capital* », proclamait Clara Zetkin, militante allemande, à l'origine douze ans plus tard de l'initiative d'organiser des Journées internationales de lutte pour les droits des femmes. Une journée qui n'avait alors rien du caractère officiel, symbolique, qu'elle a pris aujourd'hui, au niveau des gouvernements. C'était une journée de luttes qui n'a rien

perdu de sa nécessité, puisque les droits des femmes restent à conquérir.

Jean SANDAY

Un petit pois sous la mitre

À l'occasion de la Journée de la Femme, le 8 mars, l'organisation féministe les Chiennes de Garde a décerné le titre du Macho de l'année.

Gagnant haut la main, le cardinal-archevêque de Paris, André Vingt-Trois, pour avoir déclaré sur Radio Notre-Dame, le 6 novembre dernier : « *Le plus difficile est d'avoir des femmes qui soient formées. Le tout n'est pas d'avoir une jupe, c'est d'avoir quelque chose dans la tête.* »

On pourrait lui renvoyer le compliment : le tout n'est pas d'avoir une soutane...

P.L.

À la poubelle de l'histoire !

La municipalité d'Asnières-sur-Seine, en banlieue parisienne, a recouvert d'un rideau une vieille plaque, dans la salle des mariages, proclamant que « la femme doit obéissance à son mari ».

Il est question de conserver cette plaque pour l'exposer, bien en vue, en témoignage d'une histoire pas si vieille que cela puisque l'article 213 du code Napoléon, qui proclamait l'incapa-

cité juridique de la femme mariée ainsi que son devoir d'obéissance, n'a été modifié qu'en 1938 et qu'il a fallu attendre 1970 pour remplacer le « droit paternel », par le droit parental.

• Fin de la trêve hivernale

Non aux expulsions locatives !

Le 15 mars, avec la fin de la trêve hivernale, les expulsions locatives vont pouvoir reprendre. Cette année risque d'être encore pire que les précédentes puisque, à cause de la hausse des loyers mais surtout de la baisse des revenus d'une partie sans cesse croissante de la population, les locataires qui ne peuvent plus payer régulièrement sont de plus en plus nombreux.

La loi Boutin votée il y a une quinzaine de jours va encore aggraver leur situation. Elle ramène de trois à un an le délai entre la date où une expulsion est demandée et celle où elle peut être effectuée. Un an, c'est court pour se retourner et trouver un autre toit, lorsque l'on accumule les difficultés et que, de toute façon, les logements sociaux disponibles sont quasi inexistantes,

surtout dans les grands centres urbains. La ministre du Logement a justifié cet article de la loi en versant une larme de crocodile sur les petits propriétaires qui, ayant une faible retraite, ont absolument besoin de toucher ce loyer pour boucler leurs fins de mois. Ces cas-là existent certainement, mais ils ne sont qu'une infime minorité, la plupart des bailleurs étant des professionnels ou des organismes HLM, et il serait possible de régler leur problème sans que toutes les familles qui n'arrivent plus à payer vivent dans la crainte d'être jetées à la rue.

Toutes les demandes d'expulsions ne sont heureusement pas exécutées, mais le nombre de personnes expulsées augmente cependant chaque année. On estime à 1,8 million le nombre de foyers qui connaissent des difficultés de paiement, et 120 000 familles au moins sont en position d'être expulsées

dès le 15 mars.

Une trentaine d'organisations, dont Droit au Logement, Emmaüs ou Les Enfants de Don Quichotte, appellent à manifester le dimanche 15 mars à Paris et dans différentes villes de province pour demander l'interdiction des expulsions locatives, ainsi qu'une baisse des loyers et des charges.

L'État se désengage dans tous les domaines de la vie sociale, accélérant la précarité. En matière de logements, il y a un gouffre entre les promesses de construction de logements sociaux – qui ne couvrent déjà pas tous les besoins – et la réalité, tandis qu'il laisse les bailleurs privés libres de spéculer sur le manque de logements et d'imposer des loyers prohibitifs. Il faut interdire les expulsions pour les locataires qui n'ont tout simplement plus les moyens de payer leur loyer.

Marianne LAMIRAL



“ Bon appétit, messieurs ! ”

• Rachat de Fortis par la BNP

Voilà où passe l'argent donné aux banquiers

BNP Paribas vient de racheter, après d'âpres négociations avec l'État belge, la banque belge Fortis et sa compagnie d'assurances pour la modique somme de 16,5 milliards d'euros.

Fortis c'est cette banque du Benelux qui s'est retrouvée au bord de la faillite en octobre 2008 dès le début de la crise financière. Et elle n'avait dû son « salut » qu'à l'intervention concertée des trois États belge, néerlandais et luxembourgeois qui avaient repris chacun la partie « nationale » de la banque. C'est donc cette partie belge dont les pertes avaient été « nationalisées » avec l'argent des contribuables de ce pays, qui est aujourd'hui cédée à BNP Paribas, qui se frotte les mains de disposer d'une banque qui « capte 30 % du marché en Belgique et au Luxembourg », lui permettant ainsi de devenir la première banque de détail d'Europe.

En pleine crise, alors qu'ils crient hypocritement à la faillite (en 2008 trois milliards de bénéfices pour la BNP et deux pour la Société Générale), les banquiers trouvent pourtant des milliards pour des opérations de rachat. La seule BNP Paribas débourse

aujourd'hui 16,5 milliards après avoir mis sur la table 9 milliards d'euros en 2006 pour acheter une banque italienne, la BNL. Des milliards pour faire son marché sur le Monopoly bancaire, en jouant des difficultés de certains concurrents et aussi et surtout des largesses des États. En effet les milliards que la BNP dépense pour racheter Fortis sont en partie ceux donnés généreusement par l'État français qui a déjà fait deux plans de relance du système bancaire, dont BNP a bénéficié en octobre 2008 et février 2009 pour un montant total de près de 7,5 milliards d'euros. Et ces milliards qui devaient faciliter les crédits partent dans des opérations spéculatives, alors que les crédits sont toujours aussi difficiles à obtenir, pour les particuliers mais aussi pour certaines entreprises qui s'en plaignent.

La BNP se vante dans son slogan d'être « la banque d'un monde qui change ». Mais ce qui n'y change pas c'est l'appât du gain qui anime les banquiers pour le seul profit de leurs actionnaires.

Cédric DUVAL

• Des collégiens tabassés par des CRS, gare Montparnasse, à Paris

Alliot-Marie en rend les professeurs responsables

Alors qu'ils s'apprétaient à prendre leur train pour rentrer chez eux, des collégiens de Cenon, près de Bordeaux, ont été pourchassés par des CRS dans la gare Montparnasse, à Paris, et frappés à coups de matraques et de boucliers.

Jeudi 5 mars, ils étaient venus passer une journée touristique dans la capitale, où ils avaient visité l'Assemblée nationale, le Louvre et la Tour Eiffel. Mais ils ne s'attendaient pas à clôturer leur visite par une rencontre musclée avec les forces dites « de sécurité ». À l'heure où ils étaient dans la gare, une manifestation d'étudiants venait de se terminer à l'extérieur et les étudiants se dispersaient en chantant. Et bien que la gare ait été pleine de monde, les

CRS n'ont pas hésité à charger pour faire cesser ce qu'ils jugeaient être un désordre intolérable, et les collégiens, parce qu'ils étaient jeunes, ont été pris pour cibles.

Une dizaine d'entre eux ont été contusionnés et une de leurs enseignantes a subi une entorse des vertèbres cervicales. Ils ont porté plainte. Mais pour Alliot-Marie, la ministre de l'Intérieur, la faute en incomberait... aux professeurs ! « Je suis moi-même enseignante de formation, a-t-elle déclaré lundi 9 mars ; quand on a la charge d'un certain nombre de jeunes, et même de très jeunes, on évite de les mettre dans des lieux où il peut y avoir des manifestations et des mouvements de foule ». Autrement dit, les professeurs n'auraient pas dû venir à Paris,

ville où il y a du monde arrivant et repartant en train, dans une gare fréquentée, et à une heure d'affluence qui plus est ! Et ils auraient dû, alors que leur voyage était préparé plusieurs semaines à l'avance, être au courant de toutes les manifestations possibles ce jour-là. Même le plus mauvais des élèves n'oserait pas énoncer une excuse aussi mal ficelée pour se justifier !

En tout cas, ces élèves auront reçu un cours d'éducation civique grande nature sur le rôle que le gouvernement demande à la police de jouer : foncer dans le tas quand on voit un groupe de jeunes, a priori suspects.

M. L.

• L'État actionnaire

Une complaisance à toute épreuve

L'État va percevoir en actions, et non en numéraire, une partie des dividendes qu'il doit toucher en tant qu'actionnaire dans GDF-Suez et France Télécom. Dans la première société, l'État détient 35,6 % du capital, dans la seconde, sa participation s'élève à 23,2 %. Pour France Télécom,

il s'agit du dividende ordinaire et pour GDF-Suez, de la partie exceptionnelle du dividende.

Mais ordinaire ou pas, les bénéfices de ces deux trusts pour 2008 sont remarquables : 4,8 milliards d'euros de dividendes pour GDF-Suez, 4 milliards d'euros pour France Télécom, qui se plaint pourtant

d'une dégringolade due à un trop lourd impôt sur les sociétés !

Bon prince, l'État, en acceptant d'être payé en partie en actions supplémentaires, va leur faire faire des économies : 625 millions d'euros pour GDF-Suez, 242 pour France Télécom. Certains peu-

vent dire qu'ainsi l'État, en augmentant sa participation, aura les moyens de peser davantage sur les choix de ces sociétés. Mais comme il met toute son énergie à accéder aux moindres désirs des actionnaires privés, le danger n'est pas grand pour eux de se voir imposer quoi que ce soit contre leur volonté.

Quand patrons ou banquiers exigent des crédits supplémentaires, les fonds arrivent sans contrepartie, quand l'État doit toucher son dû, il le troque contre du papier, dont la Bourse déterminera seule la valeur future. Et par les temps qui courent...

Sylvie MARÉCHAL

• Accident à la sortie du Stade de France

Des supporters qui se sont fait piéger

L'accident du samedi soir 7 mars, à la sortie du Stade de France, où plusieurs spectateurs lillois se sont fait happer par un train sur une voie ferrée du RER a fait deux morts et plusieurs blessés.

À première vue on pourrait se dire qu'ils ont commis une grosse imprudence : on ne circule pas sur une voie ferrée, chacun sait que c'est dangereux.

Pourtant, à y regarder de plus près, les choses ne sont pas aussi simples et pour en arriver à cet accident, il y a toute une chaîne de responsabilités.

Tout d'abord il y a la conception de l'ensemble. L'un des architectes du Stade de France a rappelé que tout avait

été conçu pour se rendre au Stade et en revenir, avec les transports en commun. Mais dans la réalité ceux-ci sont largement insuffisants. Les après-midi et soirs de matchs importants, tout le quartier du stade est embouteillé et parfois paralysé par la circulation.

Et puis, si les transports en commun sont plus ou moins utilisables par les habitants de l'Ile-de-France, en revanche pour les provinciaux qui viennent en autocars, il n'y a rien de prévu.

Tout le quartier a été enserré d'habitations, de magasins, de bureaux, chaque centimètre carré immobilier a été vendu fort cher, mais rien pour les autocars ! Or ce soir-là, pour le match Lille-PSG, il y avait

38 000 habitants du Nord qui étaient venus, et environ 350 cars. Ceux-ci ont déposé leurs passagers près du stade et sont allés ensuite se garer à environ un kilomètre et demi de là, à un endroit que les supporters n'avaient pas, ou mal, repéré.

Si le personnel d'encadrement de la manifestation ainsi que les policiers sont nombreux, pour guider les spectateurs vers le Stade, en revanche au retour la signalisation est quasiment inexistante. C'est chacun pour soi. Et comme les chauffeurs donnent une heure limite de départ, c'est tant pis pour les retardataires, il faut bien rentrer à Lille.

Aujourd'hui des responsables admettent que des gens « suivent les mouvements de fou-

les et s'égarer régulièrement ». Mais généralement cela ne se termine pas de manière tragique comme cette fois-ci.

Le groupe de supporters s'est donc retrouvé à la fin du match dans un secteur non éclairé et absolument pas fléché. Ils ont manqué la rue qui aurait dû les conduire à leur car en stationnement.

C'est alors qu'ils ont aperçu un pont qui enjambe le canal, avec les cars stationnés de l'autre côté. Il leur fallait franchir une grille, grimper un escalier et traverser le pont. Et d'en bas, la nuit, on ne voit pas nécessairement qu'il s'agit d'un pont de chemin de fer.

Il se trouve qu'une porte donnant sur l'escalier était ouverte. La SNCF prétend que

cette porte, normalement fermée, avait été forcée. C'est possible. Il est même possible que des jeunes du quartier utilisent habituellement ce passage.

Quoi qu'il en soit, les supporters sont montés sur le pont. Et c'est là, sans doute, qu'ils ont compris qu'ils étaient sur une voie ferrée.

Ce sont toutes ces carences, toutes ces insuffisances qui mises bout à bout sont l'origine de cet accident.

Elles sont à l'image de notre société où l'on a dépensé des centaines de millions pour faire un stade et tout un quartier, et où on se désintéresse du sort des gens qu'on laisse se débrouiller comme ils peuvent et parfois à leurs risques et périls.

André VICTOR

• Grève dans les universités

La ténacité du mouvement oblige le gouvernement à des concessions

Après en moyenne cinq semaines de grève et de mobilisation, le mouvement dans les universités continue. À l'occasion de la manifestation du jeudi 5 mars, ce sont encore des dizaines de milliers de personnes (enseignants, personnels et étudiants) qui ont manifesté partout en France. Malgré une légère baisse comparée à la précédente grande manifestation ayant eu lieu quinze jours plus tôt, cette manifestation a montré que le mouvement se maintient après la coupure des vacances d'hiver.

Le gouvernement tente d'éteindre la mobilisation en reculant partiellement. Après le gel des suppressions de postes pour 2010 et 2011, c'est la modification du statut des enseignants qui a été revue. Le point qui met en colère est la « modulation de service » : le nombre d'heures d'enseignement serait « modulable » et pourrait être différent pour chaque enseignant. Dans la version antérieure du gouvernement, cette modulation pouvait être imposée par le président de l'université ; dans la dernière version, il est écrit qu'elle ne pourrait pas se faire sans le consentement de l'enseignant.

Tous ces petits reculs sont le fruit de la grève et des manifestations. Cela dit, pour toutes les

personnes mobilisées, il s'agit essentiellement de manœuvres et on est loin du compte. Sans moyens supplémentaires et même avec moins de moyens, parce que le gouvernement a maintenu les suppressions de postes pour l'année 2009, la « modulation » accompagnera inévitablement soit des suppressions d'enseignements, soit un alourdissement de la charge des enseignants... soit les deux.

Il est donc certain qu'il y aura une participation importante des universités à la manifestation de tous les salariés du 19 mars. D'ici là, il y a une autre échéance : la manifestation du mercredi 11 mars. Pour étendre le mouvement, il a été proposé d'essayer d'y inviter tous les enseignants de l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université. De nombreux tracts ont été distribués à la sortie des écoles, des collèges et des lycées mais aussi dans les gares où les enseignants et les étudiants sont allés expliquer leur mouvement. Il y a même eu des « mini-conférences » organisées dans les couloirs du métro parisien. Partout l'accueil a été bon et on sent une solidarité contre la politique du gouvernement.

André ROYAN

• Explosion due au gaz à Mulhouse

Une « erreur tragique » ? Non ! le sacrifice volontaire de la sécurité

Dans le procès qui se déroule au sujet de l'explosion de gaz à Mulhouse de décembre 2004, l'actuel président de Gaz de France a déclaré qu'elle résultait d'une « erreur tragique ». Or il ne s'agit pas d'une erreur, mais bien de la conséquence d'une politique délibérée.

L'immeuble qui a été soufflé par l'explosion, causant la mort de 18 personnes, était alimenté en gaz par une conduite en fonte grise, un matériau rendu cassant au fil des ans et qui pouvait provoquer des fuites. Gaz de France le savait si bien qu'il s'était engagé à remplacer toutes ces canalisations avant la fin de l'an 2000. Mais il ne l'a pas fait.

Avant la catastrophe de Mulhouse, d'autres accidents s'étaient déjà produits, dont l'explosion d'un immeuble à Dijon en décembre 1999 qui avait fait 11 morts et 3 blessés. Pour l'explosion de Dijon, GDF qui a été reconnu responsable, a été condamné à une amende de... 204 500 euros, une misère après un tel désastre !

Aujourd'hui GDF reconnaît sa responsabilité dans l'explosion de Mulhouse et admet que la conduite aurait dû être remplacée. Mais il ne risque guère plus à Mul-

house qu'à Dijon, 250 000 euros d'amende en principe. Quant à son président de l'époque, Gadonneix, il n'exerce plus ses fonctions à GDF (devenu entre temps GDF-Suez). Il est devenu... le patron d'EDF.

Les parties civiles ont obtenu qu'il soit considéré comme prévenu, petite victoire morale qui n'aura guère de conséquence, puisque Gadonneix ne viendra même pas au procès et se fera représenter par ses avocats. Il a fait dire qu'il « ne pourrait pas assister à deux semaines d'audiences ». Evidemment les amples spéculations financières d'EDF lui prennent tout son temps !

Si GDF avait, comme promis, remplacé les canalisations de fonte grise dans les délais, l'explosion de Mulhouse et très probablement celle de Dijon auraient été évitées.

Mais GDF a beaucoup entraîné. Selon la CGT, en

1992, la société a remplacé 1 600 kilomètres de fonte grise et 1 700 kilomètres en 1993. C'était un assez bon rythme qui a ralenti ensuite, passant à 900 kilomètres seulement en 1997 et à peine 700 kilomètres en 1999 (l'année de l'explosion de Dijon).

GDF manquait-elle d'argent ? Pas du tout ! Durant toute cette période la compagnie gazière s'est livrée à de grandes manœuvres financières dans le Monopole spéculatif mondial. L'argent, elle le consacrait à spéculer et elle a donc freiné sur la sécurité.

Le résultat, c'est que ce n'est qu'en 2007 que les fontes grises ont été définitivement remplacées... et encore n'en est-on pas tout à fait sûr, car il y a des imprécisions dans les plans du sous-sol, et il se pourrait bien qu'il en traîne encore quelques-unes ici ou là.

Quant au responsable en chef des catastrophes, Gadonneix, comme patron d'EDF, il explique aujourd'hui qu'on ne peut enterrer le réseau électrique car cela coûterait trop cher.

A. V.

Quand le lobby colonial crie au racisme !

« Soit ils appliqueront l'accord, soit ils quitteront la Guadeloupe... Nous sommes très fermes sur cette question-là. Nous ne laisserons pas une bande de békés rétablir l'esclavage. » Voilà ce qui est reproché à Elie Domota, porte-parole du LKP, par un concert de voix patronales, juridiques, journalistiques et politiques de droite qui sue le mépris et le colonialisme.

On a entendu le président de l'UMP, Xavier Bertrand, critiquer vertement ces propos. Quant au procureur de la République de Guadeloupe, il a ouvert une enquête, fait saisir la bande vidéo de cette déclaration faite sur RFO Guadeloupe. Il a déclaré que cette enquête devrait révéler s'il y a eu ou non « incitation à la haine raciale et extorsion de signature par la force ». Mais avant la conclusion de cette prétendue enquête le procureur a déjà penché pour cette thèse à charge contre Elie Domota.

On n'avait pas entendu autant de propos indignés à l'encontre de M. Despointes, le riche béké qui, lors d'une émission sur Canal Plus il y a moins d'un mois, a tenu des propos franchement et directement racistes. Citons-le : « Dans les familles métisses, les enfants sont de couleurs différentes, il n'y a pas d'harmonie ; moi je ne trouve pas ça bien. Nous (ndlr : les békés) on a voulu préserver la race... Les historiens ne parlent que des aspects négatifs de l'esclavage et c'est regrettable. Les historiens exagèrent un petit peu les problèmes. Ils parlent surtout des mauvais côtés de l'esclavage, mais il y a eu des bons côtés aussi. C'est où je ne suis pas d'accord avec eux. Il y a des

colons qui étaient très humains avec leurs esclaves, qui les ont affranchis, qui leur donnaient des possibilités d'avoir un métier, des choses... »

On n'a pas entendu non plus ces mêmes personnes protester en quoi que ce soit contre l'attitude des forces de l'ordre qui ont blessé Alex Lollia sur un barrage en lui disant : « on a vu ta gueule de sale nègre à la télévision. » D'autres témoignages de jeunes ont confirmé les propos racistes tenus par ceux qui tabassaient aux cris de « sale nègre ». Y a-t-il eu ouverture d'une enquête contre les forces de l'ordre de la part du procureur de la République ?

Il y a donc deux poids et deux mesures. Les mêmes personnes qui s'en prennent à Elie Domota, arrière-arrière-petit-fils d'esclave, se sont montrées complaisantes à l'égard du grand béké descendant de famille esclavagiste, complaisantes à l'égard des forces de l'ordre. Et on voit bien de quel côté se situe la justice : du côté des grands patrons békés.

Ce sont ces derniers qui font pression sur le gouvernement et la justice pour se retourner contre le LKP et son porte-parole qui, eux, exigent l'application de l'accord sur les deux cents euros à l'ensemble du patronat. Et il n'est un secret pour personne que ce sont certains patrons békés, dont Bernard Hayot, qui, en refusant avec mépris d'appliquer l'accord Bino, créent une situation de tension qui perdure en Guadeloupe où les travailleurs de leurs entreprises ont déclenché des grèves pour l'application de cet accord.



Élie Domota et des membres du LKP (en haut).

Une assemblée de patrons guadeloupéens (en bas).

En Martinique, ce sont encore les békés avec à leur tête De Reynal qui ont organisé une véritable provocation la semaine dernière en tentant de briser des barrages par la force. Cette action a eu pour conséquences des affrontements importants entre forces de l'ordre et manifestants qui se sont opposés à l'action des békés.

En réalité, dans toute cette affaire, il y a une volonté manifeste de la part du lobby patronal béké, de la justice, de certains membres du gouvernement, de faire passer le LKP pour une organisation qui terroriserait ces pauvres patrons et tenterait par la force d'obtenir satisfaction. Si ce qu'ils entendent par « force », c'est la grève, soutenue par la totalité des travailleurs et la population, eh bien cette force-là est légitime et démocratique. C'est la force des travailleurs en



lutte.

Enfin, il est quand même extraordinaire qu'on demande à Domota, au LKP et ses membres, de justifier leur non-racisme. Ce n'est pas aux Noirs et Indiens de Guadeloupe et de Martinique de justifier en quoi que ce soit leur non racisme. La charge de la preuve incombe aux békés, aux possédants blancs de Guadeloupe, au lobby patronal blanc en

grande majorité, pas aux Noirs et aux Indiens, en particulier aux Noirs pauvres, aux Indiens pauvres des vieilles colonies françaises issus de trois siècles d'esclavage, de domination et d'oppression racistes. L'histoire les a déjà mille fois acquittés !

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Guadeloupe

Le protocole d'accord

Le mercredi 4 mars au port autonome de Pointe-à-Pitre, le protocole d'accord a été signé entre le LKP, l'État, la Région Guadeloupe, le Département, l'Association des maires de Guadeloupe, les communes et établissements publics de coopération intercommunale.

Ce protocole met fin à 44 jours de grève générale, initiés par le LKP le 20 janvier dernier.

Ce document de 21 pages et de 165 articles acte une longue série de revendications posées par le LKP dès le début de la grève et consacre de réelles avancées en matière de niveau de vie et de pouvoir d'achat, de baisse des produits de première nécessité (dont la baisse de l'octroi de mer de 28 à 100 % sur ces produits), la baisse des tarifs des services bancaires, la baisse du prix de l'eau, le gel des loyers, la baisse des prix des transports, le recrutement de 19 enseignants, une avancée en matière de formation professionnelle, d'emploi, de droits syndicaux et de libertés syndicales, de services publics, en matière agricole et de

pêche, d'aménagement du territoire, de culture.

L'accord Bino avait déjà acté la revendication de 200 euros pour les bas salaires jusqu'à 1,4 fois le smic.

Dans la rubrique niveau de vie et pouvoir d'achat, le LKP a obtenu :

- La revalorisation de 20 % de la prestation de restauration scolaire en contrepartie d'un engagement des cantines à offrir aux élèves plus de 50 % de produits issus de l'agriculture locale et à réduire les tarifs supportés par les familles ;
- La réduction du prix des repas des lycéens (50 euros par lycéen par an) à compter d'avril 2009 ;
- Une prime de solidarité active de 200 euros sera versée par l'État aux 51 000 foyers guadeloupéens qui perçoivent les plus bas revenus ;
- Un revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) sera servi à compter du 1^{er} mars 2009 pour une période de 36 mois à l'ensemble des salariés du privé jusqu'à 1,4 fois le smic inclus,

dans l'attente de la mise en place du RSA de droit commun, et non bénéficiaires du RSTA ;

- L'engagement du Conseil général et de la Région à verser à compter du 1^{er} mars 2009, chacun pour sa part, une prime exceptionnelle de 25 euros par mois sur 12 mois pour un montant total de 24 millions d'euros aux salariés dont la rémunération est comprise entre 1 et 1,4 smic inclus (accord Bino) ;
- L'engagement de l'État à créer un fonds de soutien exceptionnel de 3 millions d'euros au bénéfice des 17 000 allocataires du minimum vieillesse et des 7 000 allocataires de l'allocation adulte handicapé, qui aura pour vocation d'allouer des primes de vie chère et d'aider à l'entretien et à l'aménagement du domicile. La mise en œuvre de ces crédits s'effectuera à travers le FSL et le fonds de compensation du handicap ;
- L'engagement de la Région à verser, au plus tard le 30 juin 2009, une prime exceptionnelle de

100 euros aux 80 000 foyers qui perçoivent les plus bas revenus ;

- L'engagement de la Région à augmenter de 200 euros les bourses régionales accordées aux étudiants poursuivant des études supérieures en Guadeloupe à compter de la rentrée universitaire 2009-2010 ;
- La décision du Conseil général de diminuer en 2009 la taxe d'habitation de 9 % et la taxe sur le foncier bâti de 7 % dès 2009 applicable en 2010 ;
- La création d'un salaire minimum guadeloupéen sera examinée dans le cadre des cycles de négociations collectives interprofessionnelles dont l'État propose qu'ils se déroulent tout au long de l'année 2009.

Appui ouvrier et populaire au protocole d'accord

Le soir même de cet accord, après l'enterrement du père de Jean-Marie Nomertin, secrétaire général

de la CGTG, la délégation du LKP s'est rendue au port autonome où s'est tenu un meeting devant des milliers de personnes. Il fut demandé à la foule de voter ce protocole. Ce qui fut fait à l'unanimité. Puis la délégation monta pour la signature où l'attendait le préfet et toutes les parties concernées ainsi qu'une cohorte de journalistes antillais et du monde entier. Après les formalités de signatures et de multiples interviews, la délégation rejoignit la foule qui l'attendait à l'extérieur, au son du gro ka. Des acclamations nourries l'accueillirent. Puis, chacun des membres de la délégation composée de 48 représentants des organisations constituant le LKP prit la parole pendant deux minutes. Les chants, le gro ka et les danses prirent la relève devant une foule en liesse. Il fut toutefois demandé à tous de ne pas baisser la garde et d'aller soutenir les travailleurs en grève pour l'application de l'accord Bino sur les 200 euros.

P. J.-C.

• Martinique

Premières victoires de la mobilisation

Au petit matin du mercredi 11 mars, un accord sur les salaires a été signé entre le Collectif du 5 février et le préfet, les présidents du Conseil général, les parlementaires, les maires, les patrons.

Il prévoit notamment les modalités pratiques d'application de l'accord cadre sur les salaires du privé signé le 3 mars. Chaque salarié percevant un salaire inférieur ou égal à 1,4 smic recevra à compter du 1^{er} mars 2009 une augmentation de 200 euros net mensuels. Les employeurs y contribuent à hauteur d'un montant compris entre 30 et 100 euros, intégrés dans le salaire. Le solde est constitué d'une prime du Conseil régional de 20 euros, du Conseil général de 10 euros et de l'État de 100 euros. Cette augmentation concerne environ 45 000 salariés.

Seulement l'accord du 11 mars prévoit que le calcul soit fait sur une base annuelle en intégrant donc le 13^e mois et les primes. En contrepartie de cette exigence des patrons, ces derniers ont dû lâcher une augmentation minimale de 4,2 % sur le salaire brut pour les salaires entre 1,4 et 1,6 smic au lieu des 2,5 % qu'ils proposaient quelques heures plus tôt, et une augmentation de 2 % pour les salaires supérieurs à 1,6 smic au lieu du 1 % proposé antérieurement.

Ce nouvel accord apparaît comme une victoire des masses pauvres mobilisées depuis le 5 février face à l'intransigeance et l'arrogance patronale et de l'État.

Parallèlement, un accord cadre a été signé le 10 mars entre le Collectif, les maires et le représentant du Conseil général. Il prévoit l'application de l'accord aux salariés de droit privé ou de droit public de la Fonction publique territoriale. L'augmentation de 200 euros se fera sur trois ans avec 160 euros la première année, puis 175 euros et 200 euros.

Un accord a été également signé avec l'ARH (la Fonction publique hospitalière) rendant le dispositif applicable au personnel des hôpitaux.

Reste à faire signer ce même type d'accord également aux directeurs des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) tels La Poste, la Sécurité sociale, la CAF ou l'EDF par exemple, mais à ce jour, le principe semble acquis.

Un premier accord sur la baisse des prix de première nécessité de 20 % a également été signé avec les patrons de la grande distribution pour qu'ils acceptent de

prendre en compte 100 familles de produits et non 100 articles comme ils le voulaient.

À ce jour, d'autres résultats et non des moindres ont été obtenus : telle la baisse du prix de l'essence et du gasoil, celle du prix de la bonbonne de gaz à 17 euros au lieu de 19 euros. L'annulation de l'augmentation des loyers pour l'année 2009, le gel des loyers, ainsi que

l'augmentation de l'allocation logement ont été confirmés. Il y a eu également des avancées dans l'enseignement, ou sur les tarifs des banques et des assurances pour les personnes à bas revenus sociaux, ainsi que l'instauration d'un dispositif de sortie de crise avec un crédit spécifique ou encore dans le domaine de la santé. Sur l'électricité, sur l'eau, des réponses

ont été également obtenues par le Collectif, même si elles ne sont pas à la hauteur des attentes.

En revanche sur l'augmentation des retraites et des minima sociaux, le préfet ne fait toujours aucune proposition, se cantonnant au relèvement prévu à l'échelle nationale. Le Collectif envisage désormais de relancer cette revendication

avec la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique.

À la suite de l'accord, les grévistes ont décidé « l'assouplissement » des barrages mis en place dans les zones commerciales. Mais au moment où nous écrivons, l'accord général n'étant toujours pas signé, malgré des tendances à la reprise des activités, la grève continue.

Marianne TIBUS

• Martinique

Intervention de G. Joachim-Arnaud lors de la manifestation du 7 mars

Le samedi 7 mars, une manifestation de près de quatre mille personnes s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Collectif du 5 février dans les rues de Fort-de-France contre la provocation des patrons békés avec leurs compères, leurs engins agricoles, et protégés par les gardes mobiles.

À l'arrivée devant la préfecture, Monrose, le président du Collectif, s'est adressé à la foule notamment pour la remercier d'être venue en si grand nombre.

Puis Ghislaine Joachim-Arnaud, membre du Collectif et secrétaire de la CGTM, a insisté sur l'intervention des forces de police au côté des gros patrons, montrant qu'il y avait pratiquement eu une collusion entre eux puisque ces gros békés étaient venus en ville en opération

« molokoy » avec des énormes engins agricoles dont la circulation est normalement réglementée. Cette action, continuait-elle, avait été décidée par les gros patrons pour casser les barrages, et en définitive casser le mouvement, et pour empêcher la signature de tout accord. Puis elle continua en fustigeant le rôle de l'État complice, qui ne donne pas de réponses satisfaisantes au Collectif dans de nombreux domaines, notamment sur l'augmentation des retraites et des minima sociaux, mais aussi qui envoie ses forces de police contre les jeunes et les manifestants.

Et Ghislaine Joachim-Arnaud de continuer en disant : « *On l'a bien vu, l'État n'est pas neutre. Il est contre les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, les retraités, il est du côté des gros, des possédants.* » Tous les



présents applaudirent avec enthousiasme.

Alors, continua Ghislaine Joachim-Arnaud, si les travailleurs, les jeunes, les retraités veulent vivre dans une société plus juste, qui fonctionne pour eux et non pour une poignée de profiteurs, il leur faudra avoir leur propre pouvoir, qui fonctionne

au service de la population, des travailleurs, des jeunes, des retraités. Elle termina en rappelant le slogan qui était repris par les manifestants à l'époque de la grève générale de 1974 en Martinique : « *À bas l'État des flics et des patrons* », slogan qui là aussi fut repris par la foule.

M. T.

• Guadeloupe

Les bénéficiaires de l'augmentation de salaire de 200 euros

En Guadeloupe, 49 344 salariés perçoivent jusqu'à 1,6 % du smic et 44 854, jusqu'à 1,4 %

L'accord Jacques Bino (du nom du militant de la CGTG tué sur un barrage) sur les salaires n'accorde l'augmentation de

200 euros qu'à ceux qui perçoivent jusqu'à 1,4 fois le smic. Et au moment de sa signature, il concernait 15 700 personnes.

Aujourd'hui l'accord concerne beaucoup plus de travailleurs avec son application

par d'autres entreprises, en particulier celles de patrons du Medef jusque-là récalcitrants mais qui finissent, un à un, par signer l'accord ou passer des accords d'entreprise accordant les 200 euros. Et cela en raison

des grèves dans leurs entreprises.

Lorsque tous les patrons appliqueront l'accord, ce seront donc 44 854 salariés qui en bénéficieront.

P. J.-C.

Les patrons révoltés par leur propre image

Un certain nombre de patrons récalcitrants prétextent vouloir refuser de signer l'accord interprofessionnel Jacques Bino sur les salaires et les 200 euros en raison de son préambule. Ils préfèrent signer des accords d'entreprise. Les deux articles qui les font bondir sont les suivants :

« *Considérant que la situa-*

tion économique et sociale actuelle existant en Guadeloupe résulte de la pérennisation du modèle de l'économie de plantation. » et « *Considérant que cette économie s'appuie sur des rentes de situation de monopole, des abus de position dominante qui génèrent des injustices.* »

Ils se disent, comme Parisot, « *outrés* » et « *révoltés* » par

ces deux paragraphes ! Mais ils accorderont quand même les 200 euros et se plieront aux dispositions de cet accord ! Et cela suffira aux travailleurs en grève.

Une question se pose malgré tout : si les patrons n'étaient pas précisément auteurs et acteurs de la situation décrite plus haut dans les deux paragraphes,

pourquoi n'ont-ils pas signé des accords il y a plusieurs jours ? Pourquoi a-t-il fallu des grèves dures et des affrontements devant leurs entreprises pour qu'ils appliquent l'accord même sans signer tel quel l'accord interprofessionnel avec son préambule ?

P. J.-C.

• Martinique

Les gros patrons békés paniqués face à la foule

Le vendredi 6 mars au matin, la population, des manifestants, des militants installés sur les barrages, des jeunes et tous ceux qui apportent leur soutien au Collectif du 5 février, ont appris qu'un groupe de gros planteurs békés avait lancé une opération pour remettre de l'ordre à Fort-de-France.

Leur objectif était de forcer le préfet à « faire respecter l'ordre », c'est-à-dire réprimer les travailleurs en lutte, comme la population qui soutient le mouvement. Ils voulaient faire sauter les barrages qui bloquent la zone industrielle et remettre tout le monde au travail. Pour mener leur sale besogne, ils étaient flanqués de patrons noirs, de petits agriculteurs à leur botte et de « petits nègres », comme on dit à la Martinique, payés pour conduire les gros engins, afin de faire impression.

Mais la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre et des milliers de gens des quartiers de Dillon, de Trénelles, de Texaco et des environs de Fort-de-France ont vu cette manœuvre comme une provocation et

une insulte. Cette provocation a entraîné la colère des manifestants, notamment d'une grande partie des jeunes chômeurs des quartiers pauvres de Fort-de-France qui se sont mobilisés pour les accueillir comme il se doit.

Arrivés aux alentours de Fort-de-France, les engins conduits par les « petits nègres » ont été stoppés à plusieurs sorties de la Rcade de Fort-de-France : au niveau du carrefour Dillon, au parking Silo, au Pont-de-Chaine, mais aussi à proximité du Rond-Point du Vietnam-Héroïque, sur le boulevard Général-De-Gaulle. Les conducteurs furent contraints de descendre de leurs tracteurs, secoués et traités de pauvres types. Leurs engins servirent ensuite à former des barrages, une fois leurs pneus dégonflés. Certains ont été même brûlés sur place. Quelques gros planteurs békés, qui avaient lancé cette opération, ont été reconnus par les manifestants en colère. Cherchant à s'enfuir, ils ont été pourchassés par la foule qui les a rattrapés sans les ménager. Ils ont reçu une sévère correction. Pris de panique, ils se sont démenés



comme ils ont pu pour se sauver comme des lapins.

Quant aux camionneurs qui faisaient partie du cortège des gros patrons, ils ont été obligés de défoncer la glissière séparant les deux voies de la Rcade pour prendre la fuite et retourner d'où ils étaient venus, tandis que d'autres ont cherché à sauver leur peau abandonnant sur place les tracteurs de leur patron.

Ce qu'on entendait souvent dire parmi les manifestants, c'est que ces « gros

patrons békés croyaient nous dicter leur ordre et leur loi, eh bien, ils ont échoué. Nous leur avons donné une sévère correction. Pas question qu'ils touchent au Collectif, pas question qu'ils arrêtent notre grève. » Et c'est avec une grande fierté qu'ils ont chanté à plusieurs reprises « *Matinik sé ta nou, Matinik sé pa ta yo. An bann' profitè volé, nou key fouté yo déwô.* » (La Martinique, c'est notre pays, ce n'est pas le leur. Une bande de profiteurs voleurs, nous allons les mettre

dehors du pays).

Le lendemain, les commentaires allaient bon train dans les rues, les quartiers, à la Maison des syndicats. Certains ont même dit que c'est la première fois, de toute cette grève, qu'ils ont aussi bien dormi après la fuite de ces gros patrons.

En tout cas, ces exploiters garderont un souvenir amer de leur mépris et de leur arrogance vis-à-vis des travailleurs et des exploités.

Marianne TIBUS

• Ile de la Réunion

Manifestations pour les salaires et la baisse des prix

Les manifestations du mardi 10 mars ont regroupé environ 15 000 personnes, soit deux fois moins de monde que celles du jeudi 5 mars où près de 30 000 travailleurs, chômeurs, retraités et jeunes étaient descendus dans les rues de Saint-Denis, la capitale, et de Saint-Pierre à l'appel du Collectif des organisations syndicales, associatives et partis politiques de la Réunion (Cospar). Mais plus que la plus faible participation, c'est le fait que les dirigeants du Cospar n'aient rien annoncé pour la suite qui a laissé un goût d'amertume à bien des participants.

Les manifestations du 10 mars se sont terminées par de violentes échauffourées tant l'exaspération de la population

et des jeunes en particulier est importante. Si bien que la responsabilité de ces incidents incombe totalement à l'arrogance du patronat sourd aux revendications des travailleurs et à la totale complicité avec ces exploiters dont fait montre le gouvernement.

L'augmentation du pouvoir d'achat et la baisse des prix sont au cœur des revendications. Partout dans les défilés des deux journées de manifestations, on pouvait lire sur les pancartes ou entendre des slogans qui résument les attentes et les revendications de la population. Parmi elles l'augmentation de 200 euros des salaires et des minima sociaux.

C'est en fin des manifestations du 5 mars que deux

représentants du Collectif avaient annoncé une grève générale reconductible à partir du mardi 10 mars avec, entre-temps, des opérations « coups de poing », c'est-à-dire principalement des descentes de militants du Cospar dans différentes grandes surfaces de l'île.

L'annonce de la grève reconductible a tout de même provoqué la réaction du préfet qui s'est empressé de promettre une baisse « dans les prochains jours » du prix de la bouteille de gaz ainsi que des carburants. Et c'est le lundi 9, à la veille de nouvelles manifestations, qu'il a annoncé une baisse de trois euros sur la bouteille de gaz et de quatre et six centimes sur l'essence et le gazoil.

Toujours le 5 mars le préfet avait aussi ajouté qu'il était prêt à jouer le rôle de « facilitateur » entre les locataires et les bailleurs sociaux pour ce qui concerne le blocage des loyers. Il s'est dit également prêt à jouer le même rôle entre salariés et organisations patronales, en précisant que l'État était prêt à prendre à sa charge 100 euros sur les 200 euros revendiqués.

De leur côté, les patrons, petits et grands, ne veulent lâcher guère plus de 50 euros. Quant au Conseil général et au Conseil régional, ils n'ont pas dit oui au fait d'apporter les 50 euros manquants et bénéficient pour cela de l'accord du Collectif qui considère que la population n'a pas à se finan-

cer elle-même.

Pour l'heure, plus personne parmi les principaux dirigeants du Collectif ne parle de grève générale. D'ailleurs, plusieurs jours avant la journée du 10 mars la presse du Parti Communiste Réunionnais avait cessé d'employer cette expression pour présenter le 10 uniquement comme une seconde journée de mobilisation. Il reste que ces deux journées ont redonné confiance et envie à beaucoup, et il n'est pas sûr que l'exemple des travailleurs antillais ne fasse pas son chemin, d'autant plus que tout ce qui sera obtenu à la Réunion sera en grande partie dû à la grève des travailleurs de la Guadeloupe et de la Martinique.

Emile GRONDIN

• États-Unis

Quatrième sauvetage de l'assureur AIG L'argent public coule à flots pour sauver la mise des plus riches

Le géant mondial de l'assurance, American International Group, AIG, vient d'annoncer plus de 60 milliards de dollars de pertes pour le quatrième trimestre de 2008, ce qui fait au total 100 milliards de pertes pour l'année 2008. Un record !

Pourtant en septembre dernier, AIG avait déjà été « sauvé » par la FED, la banque centrale américaine, qui lui avait accordé 85 milliards de dollars. À l'époque, ceux qui avaient organisé le sauvetage n'étaient autres que Geithner, l'actuel ministre des Finances d'Obama, et Bernanke, le président de la FED.

Le scandale avait été grand lorsqu'on avait appris qu'une semaine après avoir reçu cette manne d'argent public, les dirigeants de l'entreprise avaient dépensé près d'un demi-million de dollars pour un séjour huppé d'une semaine dans une station balnéaire de Californie. Le *Was-*

hington Post avait publié la note de frais : près de 200 000 dollars pour les chambres, 150 000 dollars de repas, 23 000 dollars de remise en forme... Et la semaine suivante ils dépensaient encore des sommes folles pour une partie de chasse en Angleterre !

Mais surtout l'argent a été englouti en quelques semaines dans des opérations spéculatives qui n'ont en rien permis de redresser la situation, bien au contraire. Car cet assureur fait des affaires dans toutes les branches de la finance, aussi bien dans les prêts immobiliers risqués, les subprimes, que dans la spéculation sur les produits déri-

vés ou dans la création de produits financiers à haut risque.

Cela n'a pas empêché le gouvernement Bush de sauver AIG une deuxième, puis une troisième fois. En tout, ce sont 150 milliards de dollars d'argent public qui lui ont été accordés en 2008. Le président de la FED vient de qualifier AIG de « *fonds spéculatif... qui s'est livré à un nombre considérable de paris irresponsables* ».

Aujourd'hui c'est le gouvernement Obama qui décide un quatrième plan de sauvetage de 30 milliards de dollars comptant. De plus, le gouvernement a renoncé à tout dividende sur les actions préférentielles qu'il a achetées, il a réduit le taux d'intérêt de ses prêts et il a accepté, en guise de paiement d'une partie de la dette, des

actions de l'entreprise. Tout cela représente encore cinq milliards de dollars de cadeaux supplémentaires. Enfin, un cinquième plan de sauvetage n'est pas exclu !

L'argument utilisé pour déverser ces flots d'argent public, c'est que AIG est trop gros pour s'effondrer : il entraînerait tout le système financier mondial avec lui. Les autorités expliquent qu'il s'agit de garantir les droits des millions de gens qui ont souscrit une police d'assurances, qu'il faut maintenir à flots les fonds de pension des retraités, qu'il ne faut pas abandonner les municipalités qui ont traité avec l'assureur, etc. Toutes paroles plus mensongères les unes que les autres. L'argent versé n'a pas rendu la situation des assurés ou des

retraités plus sûre et cet argent public est tout simplement englouti pour le profit de quelques-uns. Cela ne sauvera même pas les emplois car l'objectif du plan de sauvetage est, paraît-il, d'aider AIG à « maigrir » et à se séparer d'une partie de ses activités. Cela veut dire un véritable massacre des emplois.

Certains commentateurs estiment aujourd'hui les pertes potentielles de l'assureur à 450 milliards de dollars. C'est dire la profondeur du gouffre.

Il s'agit donc d'une belle continuité dans la façon qu'ont les gouvernements – de Bush à Obama – de mettre l'argent public à l'entière disposition des riches spéculateurs au détriment de toute la population laborieuse.

Dominique CHABLIS

• Le plan de sauvetage des emprunts immobiliers

De l'argent pour les banques, pas pour les emprunteurs

Obama a annoncé, le 18 février, un plan de sauvetage de l'immobilier d'un montant de 275 milliards de dollars. 200 milliards de dollars iront directement dans les caisses de Fannie Mae et Freddy Mac, les deux principaux organismes de refinancement et de garantie des prêts immobiliers, déjà largement aidés mais qui sont à nouveau dans le rouge. Les 75 milliards restants doivent servir « directement » à permettre aux propriétaires d'éviter la saisie de leur maison. En fait il s'agit de donner de l'argent aux prêteurs – et pas aux emprunteurs – pour qu'ils acceptent un refinancement des prêts. L'article ci-dessous est la traduction d'un article du bimensuel trotskyste américain *Spark*.

Le plan d'Obama concernant les emprunts immobiliers est présenté comme une aubaine pour les propriétaires qui risquent de perdre leur maison. Mais en fait, c'est une bénédiction pour les banques qui ont placé des prêts immobiliers par l'intermédiaire de Fannie Mae et Freddie Mac.

Le plan « incite » les organismes de prêts immobiliers à renégocier leurs prêts. Comment ? En leur donnant de l'argent, bien sûr ! Ils recevront 1 000 dollars pour un simple rendez-vous avec un emprunteur correspondant aux critères définis par le plan, et 1 000 autres dollars chaque année pendant cinq ans pour tout prêt qui aura été renégocié. Il y

a environ quatre millions d'emprunts immobiliers susceptibles d'être concernés par ces renégociations, ce qui fait 24 milliards de dollars pour les organismes en question – s'ils acceptent simplement de prendre un peu moins vite l'argent des emprunteurs. Et la somme peut être doublée dans la plupart des cas.

Mais il n'y a pas du tout d'argent pour les propriétaires qui risquent la saisie de leur maison. En fait le plan ne fait faire aucune économie aux emprunteurs. Même si la valeur de la maison est devenue inférieure au montant du prêt, ils devront toujours s'acquitter du prix d'origine. Certes leur taux d'intérêt sera moindre,

mais comme ils devront payer plus longtemps, les intérêts continueront à se cumuler. Les propriétaires auront deux options à la fin de cette période de trois ou quatre ans : payer d'un coup le reliquat ou voir leur taux d'intérêt revenir à ce qu'il était avant la renégociation ! Et ces emprunteurs seront à nouveau piégés par un endettement croissant !

Obama se justifie en prétendant que d'ici là le marché de l'immobilier aura rebondi et que les prix de l'immobilier seront à nouveau en hausse. Vraiment ? Et si ce n'est pas le cas ? Ces prix étaient déjà considérablement gonflés par la bulle spéculative de l'immobilier créée d'abord par les banques et leurs scandaleux prêts à taux variable.

Mais pourquoi donner de l'argent aux banques qui ont créé le problème et pas aux emprunteurs qui ont été piégés ? Obama a déclaré qu'il ne voulait pas « *aller au secours de ceux qui n'ont pas de scrupules ou qui sont irresponsables* ».

Quel baratin ! Ce sont justement ceux-là qui sont sauvés par ce plan : les prêteurs sans



Les emprunteurs de crédits immobiliers restent toujours victimes.

scrupule qui ont escroqué les gens. Et il blâme et punit ceux qui ont été dupés par ces escrocs.

Si l'on voulait vraiment se débarrasser de ces emprunts pourris qui détruisent toute l'économie, il suffirait d'ANNULER les prêts : ne pas donner un sou aux responsables de la catastrophe – les banquiers et les investisseurs qui ont frauduleusement gonflé le prix des maisons et les courtiers obséquieux qui ont fait accepter des prêts immobiliers assortis de taux d'intérêts

explosifs mais dissimulés, à des personnes dont ils savaient qu'elles ne pourraient pas payer. Ce sont les criminels qu'il faut faire payer, pas les victimes de cette escroquerie !

Le plan d'Obama n'est rien d'autre qu'un cadeau aux organismes de prêts immobiliers – un moyen de faire marcher les emprunteurs. Si cela réussit, cela ne fera que créer une nouvelle bulle immobilière.

Une fois que les banques auront touché l'argent, les propriétaires devront payer les pots cassés – encore une fois.

• Soudan

Hypocrisie et rivalités des grandes puissances

Le mandat d'arrêt lancé contre lui pour « crimes de guerre et contre l'humanité » par la Cour pénale internationale (CPI) n'a guère ébranlé le président soudanais, Omar el-Béchir. D'abord, cela fait quatre ans que la CPI, mandatée par le Conseil de sécurité de l'ONU, « enquête » sur le Darfour, une province de l'Ouest soudanais où depuis 2003, au vu et au su du monde entier, le régime de Khartoum multiplie les exactions contre les populations. Cela, évidemment, sans y mettre un terme.

Pire, la décision de la CPI a eu pour conséquence immédiate que le dictateur soudanais a sommé les ONG de quitter le pays : une catastrophe pour les populations locales, dont la survie dépend de l'aide humanitaire. Certaines ONG ont souligné que la CPI et l'ONU ne pouvaient pas ignorer que Khartoum réagirait ainsi. Mais le sort des populations que l'ONU prétend défendre ne pèse guère face aux intérêts des grandes puissances qui se cachent bien mal derrière les gesticulations de leur prétendue justice internationale.

dépend de la bonne volonté des États, dont ceux qu'elle est censée mettre en cause. Ainsi, un ministre soudanais et le chef des milices Djanjawid, sous mandat d'arrêt de la CPI depuis 2007, restent en liberté car leur extradition pour jugement dépend... du dictateur el-Béchir.

Et puis tout laisse à penser que ce mandat d'arrêt est, dans l'esprit des grandes puissances qui dominent l'ONU, moins destiné à être mis à exécution qu'à servir de moyen de pression sur Khartoum. Surtout pour l'amener à reconsidérer les accords qu'il a conclus quant à l'exploitation de sa principale richesse, le pétrole.

Derrière l'odeur du sang, celle de pétrole

Depuis le milieu des années soixante-dix, où l'on a découvert du pétrole au Soudan, et notamment au Darfour, cela n'a cessé d'aiguiser les appétits. Ceux du géant américain Chevron, le premier arrivé, qui a fini par revendre à bon prix ses concessions. Ceux d'autres compagnies qui lorgnent sur une part de ce gâteau, la France notamment jouant les

« bons offices » entre Khartoum et ses rébellions locales, comme au Darfour, afin de défendre les intérêts de Total. Quitte à attiser en sous-main le conflit permanent entre le Soudan et son voisin protégé de Paris, le Tchad, afin d'amener le régime d'el-Béchir à « plus de coopération », selon l'expression qu'a employée une nouvelle fois le ministre français des Affaires étrangères, Kouchner, à l'annonce de la décision de la CPI.

Quant aux États-Unis, depuis des décennies ils soutiennent des mouvements de rébellion, notamment dans le sud du pays. En maintenant cette pression sur le régime soudanais, ils ont pu en diverses occasions obliger ce dernier à des concessions : dans le domaine pétrolier, ou en le forçant à s'aligner sur Washington dans sa croisade contre ce qu'il appelle le « terrorisme international ».

Cette fois-ci, tout se passe comme si, par mandat d'arrêt de la CPI interposé, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne avaient voulu signifier à el-Béchir qu'elles n'accepteront plus longtemps qu'il fasse la part trop belle (à leur goût) à la Chine dans

l'exploitation des richesses de son sous-sol. Mais, pour peu qu'el-Béchir, ou son éventuel successeur, revienne à de meilleurs sentiments à l'égard des compagnies occidentales, il n'y a pas gros risque à parier que le régime soudanais ne soit blanchi demain par les mêmes qui le dénoncent comme génocidaire aujourd'hui.

Non loin de là, en Libye, le colonel Khadafi est bien revenu en odeur de sainteté auprès des puissances impérialistes alors que ces dernières l'avaient, durant des années, mis au ban de leur « communauté internationale » comme « terroriste ». Ce que les peuples de la région y ont gagné, bien malin qui pourrait le dire. Mais les trusts pétroliers américains, eux, n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Le droit des peuples, leur défense, l'impérialisme n'invoque ces notions que quand et pour autant qu'il y trouve son compte. Sans que, même dans ce cas – on le constate au Darfour –, il lève le petit doigt pour soulager les victimes qu'il prétend défendre. Pour cela, au mieux, il s'en remet aux ONG, quitte d'ailleurs à com-

promettre leur peu de moyens, quand les intérêts des grandes puissances – pardon, la « justice internationale » – l'exigent.

El-Béchir est sans conteste un sinistre dictateur, qui sévit depuis une vingtaine d'années sans que cela dérange outre mesure les « grands » qui l'incriminent aujourd'hui. Mais qui s'en étonnera, de la part de gouvernants occidentaux qui ont sur la conscience – s'ils en ont une – des crimes d'une tout autre ampleur qu'un el-Béchir ?

Car, sans remonter bien loin, combien de millions de morts, de massacres, de destructions sans nombre ont à leur actif ceux qui, entre les guerres d'Indochine puis du Vietnam, d'Algérie, d'Irak, du Rwanda, ont depuis Paris ou Washington commandité ces crimes ? Et quel « tribunal international » a jamais songé à leur demander des comptes ? Ce n'est pas à l'échelle d'une région, ou d'un pays, mais de la planète que les dirigeants des puissances impérialistes ne cessent de patauger dans le sang des peuples.

Pierre LAFFITTE

300 000 morts, près de 3 millions de réfugiés...

Selon l'ONU, les forces armées soudanaises et les milices pro-gouvernementales Djanjawid ont déjà tué 35 000 civils lors d'attaques de villages du Darfour. Au total, 300 000 personnes sont mortes des suites de ce conflit, 100 000, précise l'ONU, « ayant péri de mort lente », de faim ou de maladie, dans des camps de réfugiés, à la frontière avec le Tchad. Et il y aurait 2,7 millions de « déplacés », un tiers de ses habitants ayant fui la région pour échapper aux bombardements et aux massacres.

Six ans après le début des massacres, viols, pillages, tortures, déplacements forcés de population, la CPI a inculpé le président soudanais pour génocide contre trois ethnies de son pays. Une inculpation qui, il faut le préciser, ne change rien. Et d'abord parce que la CPI, qui n'a aucune force de police propre,

• Sénégal

Il y a des moyens pour le biocarburant, mais pas pour la production vivrière

Dans le dernier numéro de leur mensuel *Le pouvoir aux travailleurs, nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes* dénoncent les choix du gouvernement sénégalais en matière d'agriculture.

Pendant que la production vivrière locale est totalement négligée par le gouvernement, celui-ci s'est lancé dans la production massive de biocarburant. Commencé au début de 2007, le « programme national de culture de jatropha » (plante dont on extrait une huile pouvant servir de carburant) prévoit de couvrir 320 000 hectares d'ici 2012.

Face aux inquiétudes des associations paysannes ainsi que des ONG dénonçant ce projet qui va se faire au détriment de la production vivrière, le gouvernement s'est empressé de dire que « le Sénégal dispose de beaucoup de terres dégradées qui ne sont utilisées par aucune culture et sur lesquelles on va faire du biocarburant ». Mais la vérité est tout autre. La jatropha a déjà commencé à être cultivée sur des terres arables, dans le nord et le sud du pays, notamment là où l'essentiel de la production nationale de riz est cultivée. Quand on sait que le Sénégal importe les trois quarts de sa consommation de riz, cela ne fera qu'accroître le déficit de la production vivrière

locale.

La Compagnie sucrière sénégalaise appartenant au riche Libanais Mimram, qui a le monopole de la production sucrière du pays depuis l'époque de Senghor, s'est lancée elle aussi dans la production de l'éthanol (produit à partir de la canne à sucre) depuis fin 2007. Et tout dernièrement le gouvernement sénégalais vient de céder 40 000 hectares de terres le long du fleuve Sénégal à un milliardaire nigérian pour y cultiver de la canne.

Des moyens techniques et financiers vont être mis en œuvre pour que toutes ces terres soient irriguées(...). Mais loin d'être utilisées pour satisfaire les besoins de la population, elles ne feront

qu'enrichir les grands capitalistes au détriment de la petite paysannerie.

Le propre du système capitaliste est de ne produire que là où cela rapporte le plus de profit, et peu importe si cela se traduit par plus de misère pour les populations. Actuellement ces capitalistes voient dans la production du biocarburant une marge de profit plus alléchante que dans d'autres secteurs de production. Alors ils s'y lancent, avec la bénédiction et les encouragements du gouvernement sénégalais qui espère, lui, toucher quelques retombées sous forme de taxes par exemple, sans compter les bakchichs qui iront directement dans les poches de quelques margoulin du régime.

• Communiqué de Lutte Ouvrière

Le scandale de la fermeture de l'usine Continental de Clairoix

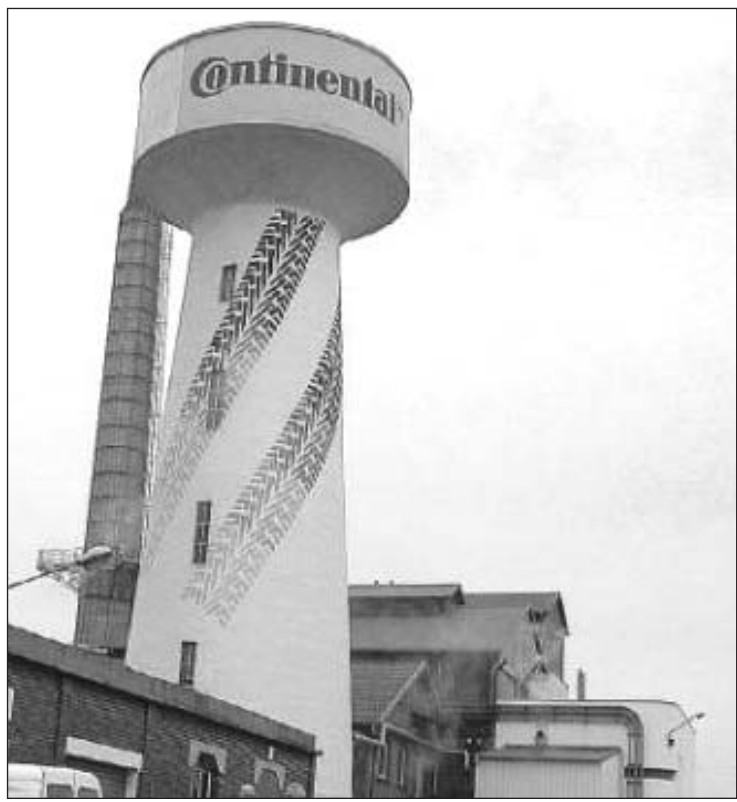
Lutte Ouvrière est indignée devant la déclaration que vient de faire la direction de Continental annonçant la fermeture de l'usine de Clairoix, dans l'Oise, en mars 2010. C'est d'autant plus révoltant qu'il y a quelques mois seulement la direction a imposé le passage aux 40 heures hebdomadaires sous prétexte de sauver l'usine de Clairoix, alors que le site a engrangé, en 2008, 27 millions d'euros de bénéfice et que le trust a fait un bénéfice d'un milliard d'euros en 2007, bénéfice qui a continué en 2008.

Après Total qui a annoncé la suppression de 555 emplois, alors qu'il a réalisé en 2008 un profit record, c'est donc une deuxième grande entreprise qui illustre l'attitude de l'ensemble de la classe capi-

taliste qui s'efforce de faire payer la crise par les travailleurs de Continental.

Lutte Ouvrière est solidaire de toutes les actions

**Nathalie Arthaud
Arlette Laguiller
Le 11 mars 2009**



• Hutchinson Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Coup de colère face aux profits patronaux

Alors que Total a fait 14 milliards d'euros de bénéfices dont 120 millions de dividendes versés par sa filiale Hutchinson, les travailleurs d'Hutchinson Joué-lès-Tours ont appris qu'ils devaient se contenter de 0,8 % de prime d'intéressement au lieu de 4,5 % l'année dernière. Cela a été perçu comme une véritable provocation dans les ateliers où la plupart des travailleurs ont des salaires à peine supérieurs au smic et subissent depuis janvier des jours de chômage.

Mercredi 3 mars, ils ont décidé de lancer un mouvement de grève, encouragés par la lutte victorieuse des travailleurs de l'usine Hutchinson de Chalette. Environ 150 ouvriers, sur un effectif total de 350 en production, ont débrayé mettant en avant une série de revendications dont l'indemnisation à 100 % du chômage partiel, une augmentation de salaire de 200 euros, ainsi qu'une prime de 1 300 euros pour compenser la baisse de l'intéressement. Lors de l'assemblée générale, la grève a été votée pour le lendemain et

il a été décidé de venir aux piquets de grève en journée normale, de 8 h à 16 h.

L'assemblée des grévistes a élu des représentants chargés d'organiser les questions matérielles et qui participent avec la CGT et la CFDT aux discussions avec les patrons. Ceux-ci ne proposaient qu'une augmentation de la prime de panier de 50 centimes d'euro. Du coup, les travailleurs ont revoté la grève jusqu'à lundi 9 mars avec une détermination nullement entamée.

Lundi, la direction a augmenté à nouveau les primes de panier, celles-ci passant de 3,40 à 4 euros, et s'est engagée à ce que le 0,5 % prévu pour les augmentations individuelles serve en fait à augmenter les plus bas salaires. Enfin, les primes des entringleurs seront alignées sur celles de Chalette, passant à 160 euros par mois.

Les grévistes ont décidé de reprendre le travail mardi 10 mars. Un nouveau rendez-vous a été fixé pour la journée nationale d'action du 19 mars...

Correspondant LO

• Pfizer – Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire)

En grève depuis le 26 février

Commencée dans la nuit du 25 au 26 février pour l'obtention d'une augmentation de 3 % du salaire de base plus 60 euros pour les ouvriers et techniciens – soit un minimum de 110 euros pour les plus bas salaires, la grève à l'usine Pfizer de Pocé-sur-Cisse près d'Amboise en était mardi 10 mars à son neuvième jour, défalcation faite des week-ends non travaillés. Neuf jours pour que la directrice daigne enfin recevoir les représentants des grévistes.

Dès le départ en effet, la direction a fait montre d'un mépris qui ne fut pas pour rien dans la détermination des grévistes. Alors que la grève n'en était qu'à son deuxième jour, ce fut la proposition faite aux délégués syndicaux de s'en tenir là, d'oublier les revendications, en échange de quoi les deux jours de grève seraient payés. Au quatrième jour, mardi 3 mars, il y eut un ultimatum enjoignant aux grévistes d'arrêter tout immédiatement, contre la promesse de recevoir les syndicats le vendredi 6 mars. L'assemblée des grévistes répondit en votant la grève jusqu'au ven-

dredi en question. Et puisque la CFDT, cédant au diktat, lâchait la grève, les grévistes élurent un comité de grève chargé de préparer les deux assemblées générales quotidiennes.

Le lâchage d'un syndicat, ajouté à l'hésitation de certains grévistes à poursuivre un conflit qui s'avérait devoir être long, fit que les grévistes se retrouvèrent les jours suivants à une centaine, quand ils avaient commencé la grève à 200 sur un effectif de 250 ouvriers et techniciens (et un effectif total de 580). Ils décidèrent alors de faire du 6 mars un « temps fort », appelant ceux qui avaient

cessé la grève à les rejoindre, et s'adressant aux catégories jusqu'alors non touchées par le mouvement – travailleurs des laboratoires et employés en particulier. La présence de 160 grévistes au piquet de grève le 6 mars démontra que non seulement la grève n'avait pas perdu le soutien de ceux qui y avaient participé quelques jours, mais qu'elle avait su trouver des forces nouvelles. L'arrivée en groupe de travailleuses des laboratoires fit particulièrement chaud au cœur. Expliquant comment la direction et certains cadres faisaient de l'intox sur la prétendue « violence » des grévistes, elles promirent de se faire les défenseurs du mouvement dans leur secteur. Loin d'être un baroud d'honneur, cette journée réussie donna aux grévistes l'élan suffisant pour revoter la grève pour le lundi 9 mars.

La directrice proposa

alors de recevoir les syndicats, mais à la condition expresse que la grève s'arrête. Le comité de grève répondit qu'il était prêt à discuter à tout moment des revendications, mais qu'il n'était pas question d'accepter cet ultimatum, pas plus que les précédents. Et il fut décidé de reconduire la grève pour le mardi 10 mars, jour où par ailleurs une action de grève est prévue sur le site Pfizer de la région parisienne, touché ces derniers mois par l'annonce de la suppression de nombreux postes de visiteurs médicaux. Comme le disait un tract signé du comité de grève soutenu par les syndicats CGT et FO : « Plus la situation s'enlise, plus la colère s'installe... Dans ce climat de défiance mutuel, les travailleurs ont voté la poursuite de la grève pour obtenir des garanties à la réunion prévue à 14 h 30 le 10 mars ».

Cette fois, pour têtue qu'elle soit, la patronne dut se résoudre à maintenir son rendez-vous, qui se tiendra sous l'œil exigeant de grévistes qui en ont assez de lire sur le site de Pfizer que les patrons sont satisfaits de leur compétence et de leur dévouement et de constater que cela ne se traduit en rien sur le plan des salaires. Assez de voir la presse économique relater les « exploits » financiers d'un groupe qui en pleine crise multiplie les rachats – dont tout récemment celui de Wyeth – ou encore l'acquisition de droits sur des médicaments génériques tels ceux que Pfizer vient d'acheter au groupe indien Aurobindo Pharma, médicaments qui représentent, paraît-il, un marché de 270 millions de dollars, alors que la part des travailleurs, elle, ne cesse de se réduire.

Correspondant LO

• MA-France (ex-Magnetto) Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

La grève a imposé une augmentation de salaire

Les deux cents grévistes de MA-France ont repris le travail, ce lundi 9 mars, après une semaine de grève. Ils ont obtenu 30 euros d'augmentation de la prime mensuelle d'assiduité.

Cette entreprise est l'ancien atelier d'emboutissage de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, revendu en 2001 à Magnetto. Elle emboutit des tôles pour PSA et pour Renault. En mars 2007, une grève de quelques jours des ouvriers avait abouti à l'augmentation de 100 euros (net) sur leurs salaires. Elle avait entraîné les ouvriers des ateliers voisins de PSA dans une grève de six semaines.

Cette année, la revendication salariale du syndicat CGT majoritaire était de 60 euros et accompagnée d'une demande de prime pour surcroît de travail

après le licenciement d'une centaine d'intérimaires.

Les négociations annuelles avaient accordé 30 euros d'augmentation. Ce n'était pas assez pour les ouvriers qui commençaient aussitôt la grève dans les trois équipes, à une grande majorité (200 sur 360 salariés). L'expérience de 2007 leur faisait espérer gagner rapidement. Pour la direction de PSA, le spectre de la propagation à l'autre côté de l'usine planait. Elle savait bien que le 1 % d'augmentation générale qu'elle avait prévu ne suffisait pas aux ouvriers, au point d'ailleurs

qu'aucun syndicat (une première !) n'a signé l'accord qu'elle leur proposait. Les grévistes de MA-France s'opposaient donc à leur direction mais aussi à PSA, le donneur d'ordre.

Les deux directions ont utilisé les grands moyens pour casser la détermination et le moral des grévistes : assignation de 44 d'entre eux au tribunal pour un pseudo-blocage (les ouvriers avaient installé deux tables et des chaises devant la porte !), des huissiers et des vigiles en pagaille, des courriers à domicile, l'embauche illégale d'intérimaires pour les remplacer, des menaces de perte de marché et même un début de transfert d'outils de presse dans une autre

usine.

Tout cela n'a pas ébranlé la détermination des grévistes qui revendiquaient aussi leur droit à la dignité et qui s'amusaient beaucoup en voyant leurs chefs essayer de sortir la production. Même à petite cadence, la qualité n'était pas au rendez-vous ! Cette qualité totale exigée habituellement par PSA était oubliée. Les nombreuses retouches se faisaient directement sur chaîne. Le passage entre les deux usines était cadenassé par PSA et gardienné par des pompiers et des cadres jour et nuit, par peur de voir les grévistes envahir les chaînes de montage.

Cela a pesé pour faire céder la direction de PSA qui voulait en

finir avec ce mouvement. Les dernières propositions d'une augmentation de la prime d'assiduité de 30 euros mensuellement et l'engagement d'aucune sanction ont finalement été acceptées par les grévistes. Ce n'est pas tout ce qu'ils voulaient mais, forts de ce premier recul, ils n'ont pas dit leur dernier mot. Ils ont bien l'intention d'utiliser la journée d'action syndicale du 19 mars, où les travailleurs de deux groupes automobiles et les sous-traitants seront réunis dans le cortège, pour manifester leur refus de payer la crise du système capitaliste dans le secteur automobile.

Correspondant LO

• STPM Mantes-la-Jolie (Yvelines)

Les grévistes ont gagné

La grève commencée le mercredi 25 février s'est terminée par une victoire. Dans cette Société de transformation de produits métallurgiques qui fabrique les châssis métalliques des sièges de C3 et de Clio pour Renault Flins, Valladolid et PSA Poissy, 19 des 22 ouvriers ont fait grève, sur 28 salariés au total. C'est l'annonce de huit licenciements qui a mis le feu aux poudres.

Dès le mercredi matin, les travailleurs se sont réunis autour d'un brasero devant l'entrée de l'usine, soutenus par des ouvriers de l'usine FCI, eux aussi en grève. La direction était abasourdie. Elle n'avait jamais vu cela : c'était la première grève en quarante ans d'existence de l'usine ! STPM fait partie du groupe DEFTA, qui compte environ 800 salariés et génère un chiffre d'affaires, annuel de 150 millions d'euros. C'est « un petit chez les gros », selon la formule du journal *Les Échos*.

La direction prétendait licencier les travailleurs avec moins que les indemnités légales prévues : 560 euros pour les travailleurs ayant entre quatre et cinq ans d'ancienneté ; 2 600 euros pour dix ans, auxquels il convenait d'ajouter les deux mois de préavis, soit, au total, environ 2 560 et 5 000 euros.



jour et nuit, pendant neuf jours, les travailleurs n'ont pas quitté le piquet de grève. Les provocations de la direction de l'usine, verbales et physiques, le chantage au dépôt de bilan, rien n'a entamé le moral des grévistes.

Trois jours après le début de la grève, c'est le sous-préfet en personne qui tentait de demander aux grévistes de reprendre le travail... sans succès. Il faut dire que les donneurs d'ordres, Renault et Citroën, à court de châssis, commençaient à s'inquiéter.

Le lundi 2 mars au matin, la direction lâchait du lest une

première fois, en annulant les licenciements. Mais les travailleurs demandaient à juste titre des garanties supplémentaires, au cas où il viendrait au patron du groupe l'idée de licencier tout de même, trois ou quatre mois plus tard. La grève était donc reconduite à l'unanimité.

La direction, espérant entamer le moral des travailleurs, assignait alors neuf grévistes en référé pour « entrave à la liberté du travail ». Rien n'y fit ; les travailleurs votèrent la continuation de la grève.

Enfin, mercredi 4 mars, la direction craquait, lâchant

l'annulation des licenciements, des indemnités légales plus que doublées, l'arrêt des poursuites, l'assurance qu'aucune sanction ne serait engagée contre les grévistes. Pour elle, voilà ce qui s'appelle boire le calice jusqu'à la lie !

Neuf jours de grève, avec un piquet organisé aux portes en permanence, ont permis aux travailleurs de la STPM d'apprécier leur force, de se souder comme jamais. C'est avec le sourire et la tête haute qu'ils ont repris le travail. Ils se préparent déjà pour la grève du 19 mars...

Correspondant LO

• ISS Eybens (région grenobloise)

Une première grève

Le groupe ISS (International Services and Solutions) est une multinationale danoise présente dans cinquante pays et qui emploie près de 440 000 salariés. L'entreprise est spécialisée dans le nettoyage, la sécurité, l'accueil, la logistique, la protection incendie, l'assainissement...

À Eybens, dans la région grenobloise, la trentaine d'agents ISS, employés au nettoyage et au service courrier dans l'entreprise Hewlett-Packard, étaient en grève toute la journée du 6 mars.

C'était la première fois dans l'histoire de ISS France que tous les travailleurs du pays étaient appelés à faire grève. Dès le matin, les grévistes ont diffusé un tract aux salariés de HP, faisant connaître leurs revendications, entre autres 200 euros pour les bas salaires et l'attribution d'un treizième mois. Les syndicats réclament aussi que les négociations salariales ne se déroulent plus filiale par filiale mais au niveau de tout le groupe car les patrons d'ISS divisent en multipliant les conventions collectives, suivant les fonctions au sein de l'entreprise.

Le rendez-vous suivant a été pris pour la journée de mobilisation nationale du 19 mars.

Correspondant LO

• Faurecia – Auchel (Pas-de-Calais)

Ce n'est pas aux travailleurs de payer la crise

Jeudi 5 mars, l'annonce de la fermeture en 2010 de l'usine de sous-traitance automobile Faurecia d'Auchel a soulevé la colère. Plus de 500 salariés y travaillent encore, après qu'un dernier plan de 272 suppressions d'emplois a été imposé en 2005 à Auchel et Marles-les-Mines, et après que les nombreux intérimaires ont été licenciés.

Cette fois, Faurecia annonce le transfert de 172 travailleurs à Marles-les-Mines (à 4 km de là), et de 157 à Hénin-Beaumont (à une heure de route). 179 seraient licenciés. La colère est d'autant plus grande que beaucoup de couples travaillent dans l'usine, depuis une trentaine d'années souvent, ayant commencé à 16 ans.

Le jour de l'annonce de la fermeture, les salariés étaient en chômage partiel, mais beaucoup sont venus et ont voté la grève pour lundi 9 mars. Et depuis lundi, pratiquement tout le monde est en grève, même les bureaux. Les salariés bloquent donc l'usine et distribuent des tracts autour du site et dans la ville. Ils disent : « Non aux coupeurs de têtes », « Sauvons nos emplois », « L'emploi, c'est chez nous et chez nous, c'est ici ». Ils dénoncent l'exploitation, les

efforts qu'on a exigés d'eux, les bas salaires. Une ouvrière explique qu'elle s'est encore fait chronométrer pas plus tard qu'il y a deux semaines... car les responsables voulaient faire comme s'il ne se passait rien, comme s'il fallait simplement travailler.

Dans les villes alentour, il y

a plusieurs usines automobiles, installées dans les années 1960 dans le cadre du plan de reconversion des mines : Bosal à Annezin, Bridgestone à Béthune, la STA à Ruitz... Mais là aussi, les patrons mettent les travailleurs au chômage partiel ou parlent de fermeture. Même à Hénin-Beaumont, là où Faurecia prétend « reclasser » 157 salariés, la situation est des plus précaire. 232 emplois ont été supprimés en 2005-2006. Il reste aujourd'hui 460 salariés et d'après la direction de ce site

qui impose du chômage partiel, Hénin serait en « sureffectif » parce que les commandes baissent.

Faurecia est un gros équipementier automobile (12 milliards de chiffre d'affaires en 2008). C'est une filiale de Peugeot à 71 % qui a fait des bénéfices depuis des années. PSA de son côté déclare plus de 13 milliards d'euros de fonds propres et vient de recevoir trois milliards de l'État. Peugeot – et donc Faurecia – ont largement les moyens de verser leurs salai-

res aux travailleurs, à tous les travailleurs, y compris les intérimaires. Et plutôt que le chômage, il faudrait partager le travail et diminuer les cadences, sans baisser les salaires.

Sous la tente, devant l'usine, beaucoup de discussions évoquent les travailleurs de la Guadeloupe : « Il faut faire comme eux ! » Il n'y a pas d'autre solution pour que tout le monde puisse vivre. C'est pour cela que des contacts sont pris avec d'autres usines Faurecia de la région.

Correspondant LO

• Deutsch – Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

Le patron ferme l'usine : il doit payer !

L'entreprise Deutsch, équipementier automobile qui fabrique des connecteurs électriques et des jarretières ABS pour Volvo, Renault et Scania a annoncé la fermeture de l'usine mettant 63 travailleurs à la rue.

Lundi 2 mars, les salariés aussi écoeurés que révoltés se

sont mis en grève. Dans la nuit de mercredi, la direction a fait rentrer un camion pour récupérer une semaine de production afin d'alimenter l'usine Renault de Sandouville. Depuis, les travailleurs organisent un piquet pour bloquer la sortie du stock.

Devant les palettes qui brûlent à l'entrée de l'usine, les discussions sont animées. Les ouvriers de Deutsch reçoivent le soutien de travailleurs, d'élus et de militants d'autres entreprises. Beaucoup pensent qu'avec la crise les patrons en profitent pour réorganiser

leurs usines à leur profit.

Deutsch dépend du groupe de Wendel, dont le patron Ernest-Antoine Seillère a des assises financières très confortables. Aussi les travailleurs sont décidés à faire payer l'entreprise qui en a les moyens.

Correspondant LO

• Caisses d'allocations familiales

Employés et allocataires victimes des suppressions de personnel

Depuis le mois de janvier, des milliers d'allocataires ont eu la mauvaise surprise de voir leurs aides au logement et d'autres allocations, qui dépendent des ressources, diminuées ou suspendues. La presse a parlé d'un bogue informatique, mais les raisons sont ailleurs. Il y a d'une part la baisse du montant des aides au logement (non revalorisées) et d'autre part la nouvelle méthode d'enregistrement des ressources des allocataires.

En effet, pour établir le montant des allocations, en particulier des aides au logement, qui représentent une partie parfois importante des loyers des personnes à faibles revenus, les CAF se basent sur la déclaration de revenus de 2007 pour l'aide accordée à partir de janvier 2009. Jusque-là, ce calcul des droits se faisait en juillet sur présentation des formulaires remplis par les allocataires.

Cette année, les déclarations des revenus de 2007 ont été transmises en janvier par fichiers, directement des centres des impôts aux CAF. Les diffé-

rences apparues entre certaines informations des CAF et celles des Impôts ont entraîné un échange important de courriers avec les allocataires. Comme les CAF avaient déjà des retards dans le traitement des courriers et des dossiers, un certain nombre d'allocataires n'ont pas bénéficié des aides au logement en janvier, ni même en février.

Du coup, ceux-ci viennent aux guichets demander des explications, d'autant que les courriers qu'ils reçoivent leur sont souvent incompréhensibles. De longues files d'attente s'étirent devant les centres des CAF. Des incidents éclatent, comme à la CAF de Seine-Saint-Denis où des allocataires se sont battus à cause du nombre insuffisant des places. La police est même intervenue. À Créteil, dans le Val-de-Marne, les allocataires lassés d'attendre dehors tentent de rentrer par la sortie des guichets ou l'entrée du personnel. À Paris, des altercations ont eu lieu car la direction ne faisait pas entrer le nombre d'allocataires correspondant au nombre de sortants.

S'il est vrai que les problèmes d'erreurs suite au rapprochement des fichiers fiscaux et CAF ont entraîné des retards, le vrai problème est le manque de personnel. Pour la période 2004-2008, à la demande du ministère, 900 postes ont été supprimés sur l'ensemble des CAF. Et pour pallier ce manque d'effectifs, de plus en plus d'efforts sont demandés au personnel : heures supplémentaires, rachat de RTT. Un directeur de la CAF de Paris a fait le tour des services pour tenter de convaincre les employés de venir travailler le samedi. En Seine-Saint-Denis, la direction vient d'annoncer des

heures supplémentaires obligatoires. Du 12 au 31 mars, tous les guichets du 93 sont fermés pour permettre à tous les employés de traiter des dossiers, au grand dam des allocataires qui de toute façon viendront allonger les files d'attente les jours suivants.

Alors, devant l'ampleur des retards, les directions ont décidé d'embaucher des CDD et de futurs techniciens. Mais quand on sait que les formations durent un an, les problèmes sont encore loin d'être réglés, surtout que le



Employés de la CAF, le 9 octobre 2008.

non-remplacement d'un départ en retraite sur deux risque de continuer.

Correspondant LO

La mise en place du RSA

Le RSA (revenu de solidarité active) doit être mis en place par les caisses d'allocations familiales, dès le mois de juin, au moment où une partie des employés part en congé. La direction espère que le retard sera résorbé

début avril et qu'ensuite les employés devront se mobiliser pour la montée en charge du RSA.

Pour mettre en place le RSA, il est prévu de recruter 1 000 employés supplémentaires au niveau national (30

pour les CAF de Paris), mais compte tenu de la charge de travail et des départs en retraite non remplacés la situation ne va pas s'améliorer.

Les files d'attente devant les guichets ne sont pas près de disparaître.

• Grande-Bretagne

Face à la crise, la fuite en avant du gouvernement travailliste

Le gouvernement britannique de Gordon Brown vient d'annoncer son quatrième plan de sauvetage du capital financier, le plus important à ce jour. Nous publions à ce sujet un extrait traduit du numéro de mars du mensuel publié par nos camarades britanniques de Workers' Fight.

Depuis l'annonce, en février, des pertes colossales subies par les banques RBS et Lloyds-HBOS, une nouvelle série d'aides publiques d'un montant défiant l'imagination est allée arroser les finances en déroute du capitalisme.

Cette fois, les deux géants de la banque se sont vu octroyer une manne d'un montant d'environ 68 milliards d'euros. De surcroît Brown s'est engagé à couvrir 85 % des pertes que pourraient subir ces banques sur des prêts dont le montant total atteint 680 milliards d'euros – soit presque l'équivalent du budget annuel de l'État ! Enfin, usant de la baguette magique de ce qu'il appelle « amortissement quantitatif », Brown a mis en

marche la planche à billets, ce qui amènera un total de 170 milliards d'euros dans les coffres de la City.

Les mesures d'aide aux banques ont toujours eu pour but de secourir le système tout entier. Mais à ce jour, en-dehors du plan automobile, les fonds publics allaient aux banques sous prétexte de les « encourager » à faire de nouveau crédit.

Sauf qu'elles ne l'ont pas fait : elles ont thésaurisé les fonds reçus, voire s'en sont servies pour de profitables opérations. Aussi, cédant aux pressions du grand capital, Brown augmente ses subventions, mais en usant de mesures dont l'étendue va bien au-delà des précédentes.

En garantissant ces prêts bancaires, Brown apporte la garantie de l'État aux prêts contractés par les grandes entreprises. Les plus gros requins pourront renégocier leurs dettes, voire emprunter plus pour moins cher. Et si, un jour, ils veulent se débarrasser de leur endettement, il leur suffira de se servir des lois sur la faillite pour faire endosser leurs dettes aux contribuables.



Il ne s'agit donc pas seulement d'une nouvelle subvention aux banques, mais d'une subvention directe à toutes les grandes entreprises.

Contrairement à ce que prétend le ministre des Finances, cette mesure ne facilitera pas le crédit aux ménages, ni même aux petites entreprises. Car, de par la politique des Travaillistes, les banques contrôlées par l'État fonctionnent sur des bases « commerciales » et elles choisiront les emprun-

teurs qui ont le plus de chances de surnager malgré la crise, c'est-à-dire les plus riches (...)

Par respect pour le capital, Brown choisit de ne pas user du contrôle que détient l'État sur la plupart des grandes banques pour mettre un frein à leur parasitisme. Pire, la nouvelle loi bancaire permet à la Banque d'Angleterre - donc à Brown - d'injecter secrètement des fonds publics dans les coffres du capital. Au « secret commercial » vient mainte-

nant s'ajouter le secret d'État !

Pourtant, face à la faillite qui frappe le système financier du fait de son propre parasitisme, la seule réponse efficace serait de fondre les banques faillies en une seule banque d'État, dont le but ne serait pas la poursuite du profit mais l'allocation des ressources disponibles pour faire face aux besoins de la majorité, et non pour satisfaire l'avidité des requins qui sont cause de la crise actuelle. (...)

• Irlande du Nord

Les attentats nationalistes, symptômes des carences du processus de paix

Deux attentats meurtriers, survenus à quelques jours d'intervalle en Irlande du Nord, viennent de rappeler que derrière les apparences rassurantes d'un « accord de paix » passé il y a maintenant onze ans, la question nationale irlandaise n'est toujours pas résolue.

Le premier attentat, contre la caserne d'Antrim, dans lequel deux soldats britanniques en instance de départ pour l'Afghanistan ont trouvé la mort, a été revendiqué par l'« IRA Véritable » (Real IRA). Il s'agit d'une scission de l'IRA (Armée Républicaine Irlandaise) formée en 1997, qui fut responsable du dernier attentat sanglant des « Troubles », qui causa la mort de 29 passants à Omagh, en 1998.

Le second attentat - une

embuscade visant des policiers, qui a causé la mort de l'un d'entre eux - a été revendiqué par l'« IRA Continuité ». Il s'agit de l'aile militaire du Republican Sinn Féin, autre scission du mouvement nationaliste, formée en 1987 par des personnalités connues de ce mouvement, dont la fille de Bernadette (Devlin) McAliskey, figure emblématique du mouvement pour les droits civiques des années 1970.

Depuis la signature de l'« accord de paix », en avril 1998, les attentats sanglants qui avaient marqué la période précédente avaient sans doute disparu. Le gros des groupes armés, nationalistes aussi bien que loyalistes (partisan du maintien de la province dans le Royaume-Uni) avaient troqué leurs armes contre de confortables sinécures au sein du nouvel appareil d'État provincial mis

en place par Londres. On avait même vu le « pape » de l'aile la plus bigote du loyalisme, le révérent Ian Paisley, prendre la tête des affaires provinciales aux côtés de Martin McGuinness, l'ancien chef de la brigade de l'IRA à Derry.

Mais derrière cette « paix » de façade, nombre de groupes paramilitaires des deux camps, laissés pour compte dans la répartition des subventions de Londres, ont continué à exister. Certains ont sombré dans le gangstérisme pur et simple, tandis que d'autres, dont ces deux scissions de l'IRA, ont maintenu une existence plus ou moins clandestine, ponctuée d'« actions armées » largement symboliques et sans grandes conséquences.

Surtout, ces onze années de « paix » ont été ponctuées par des affrontements sporadiques dans les quartiers ouvriers,

opposant des bandes de jeunes dont les rancœurs sont alimentées par une pauvreté qui n'a jamais disparu. Or, aujourd'hui, le boom dans la construction et le secteur parapublic lié aux subventions du « processus de paix » a implosé sous les coups de la crise, ramenant le chômage à un niveau proche des années 1970.

C'est d'ailleurs sans doute pourquoi, pour la première fois depuis la fin des années 1990, des renforts de forces spéciales britanniques ont été affectés en février au maintien de l'ordre en Irlande du Nord, tandis que le vrombissement assourdissant des hélicoptères de surveillance a recommencé à se faire entendre la nuit au-dessus des quartiers pauvres de Belfast.

Sans doute les groupes nationalistes dissidents auteurs des attentats récents cherchent-ils ainsi à se positionner dans

l'espoir de capitaliser le mécontentement des quartiers pauvres. Mais leur nationalisme étriqué et le terrorisme imbécile qu'ils prônent, qui ne peut qu'alimenter les haines dans les rangs mêmes des classes pauvres, n'ont rien à voir avec leurs intérêts.

S'il y a un combat à mener, en Irlande du Nord, et il y en a un dont la crise actuelle ne fait que raviver l'urgence, c'est un combat qui vise à unir les rangs du prolétariat contre tous les exploités, anglais et irlandais. Le prolétariat d'Irlande du Nord a déjà payé d'un prix exorbitant l'absence d'une telle politique, celui de milliers de victimes dont la mort n'aura servi qu'à porter au pouvoir ses pires ennemis.

François ROULEAU